BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

76 | 07

SEPTEMBRE 2021

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

266 **Christian CHARLET**
Réflexions sur les *patagons* d'argent de la principauté ardennaise de Château-Regnault et Linchamps (1625-1628)

CORRESPONDANCES

275 **Marie-Laure LE BRAZIDEC, Chloé DAMAY, Lucas PICOT**
Trois monnaies d'or ptolémaïques dans les collections du musée Saint-Raymond, musée d'Archéologie de Toulouse

280 **Sébastien BARBARA, Hélène GÉNIE**
Une monnaie rare d'Aizanoi (Phrygie) avec Hécate *triformis*

285 **Christophe ADAM, Paul-Étienne KAUFFMANN**
Un triens inédit de Soissons

SOCIÉTÉ

289 Compte rendu de la séance du 11 septembre 2021
300 Annonces de cours

PROCHAINES SÉANCES

01-03 OCTOBRE 2021 - Journées numismatiques de Metz
SAMEDI 06 NOVEMBRE 2021 - 14h00 - INHA, salle Vasari
SAMEDI 04 DÉCEMBRE 2021 - Séance spéciale Carnavalet - journée entière

ÉTUDES ET TRAVAUX

Christian CHARLET*

Réflexions sur les *patagons* d'argent de la principauté ardennaise de Château-Regnault et Linchamps (1625-1628)[1]

Il y a un an, la publication dans notre *BSFN* d'abord du florin d'argent aux deux bustes, puis de la rixdalle ou thaler non millésimée mais frappée selon nous vers 1617-1618[2], a ouvert de nouvelles perspectives concernant les monnaies seigneuriales de Château-Regnault et Linchamps, petite principauté éphémère (1565-1629) de la famille de Guise (Lorraine-Guise). Nombre de monnaies de cette principauté sont encore mal connues et mal répertoriées car leur date d'émission est souvent difficile à établir lorsqu'elle ne figure pas sur les pièces. Pour le moment aucun des ouvrages existants, dans lesquelles ces monnaies sont répertoriées (Poey d'Avant, Descharmes, De Mey, etc.) ne peut être considéré comme réellement satisfaisant en raison de lacunes et d'erreurs trop nombreuses.

Malgré ce handicap, des résultats positifs ont été obtenus dans l'amélioration de la connaissance de ces monnaies depuis les très bénéfiques Journées numismatiques de Charleville-Mézières en 1989 et surtout depuis la relance active de la recherche à partir de 2015[3]. C'est pourquoi, il est possible aujourd'hui d'aborder sérieusement l'étude des rarissimes *patagons* de cette principauté restée jusqu'à présent à l'état embryonnaire.

Le *patagon* est la quatrième et dernière grosse monnaie d'argent (28 g) de la principauté de Château-Regnault et Linchamps. Il fait suite au florin de 1614 et à la rixdalle ou thaler de 1617-1618 évoqués plus haut, ainsi qu'à un thaler imité du thaler de Hambourg, millésimé 1617. Ce thaler d'imitation fut présenté à notre Société le 4 novembre 1995 à l'occasion de son acquisition par le Cabinet des Médailles auprès d'un numismate professionnel parisien[4].

Le *patagon* de Château-Regnault et Linchamps n'est connu qu'à 6 ou 7 exemplaires. Il n'a jamais fait l'objet d'une étude appropriée depuis que Faustin Poey d'Avant l'a répertorié en 1862 avec des erreurs importantes. À sa suite, Henri Descharmes en 1932, John Davenport en 1974 et Jean-René De Mey en 1985 l'ont également répertorié[5].

En 2017, un important article concernant les *patagons* de Château-Regnault a été publié dans la *Numismatic Chronicle*[6]. Il rejoint directement nos préoccupations. Il est signé de Jos Benders, chercheur lié à l'Université de Trondheim en Norvège

* Membre d'honneur de la SFN, ancien historien de la Ville de Paris.

1. Avec le concours amical de Jean-Yves Kind que je remercie à nouveau chaleureusement.
2. Charlet 2020a, p. 16-21 ; 2020b, p. 45-52.
3. Voir la succession de communications sur les monnaies ardennaises dans le *BSFN* depuis 2015. Auparavant, voir Dhenin 2003, p. 41-45.
4. Charlet 1995, p. 1079-1083 (*sic* pour 1179-1183).
5. Poey d'Avant 1862, nos 6256-6258 ; Descharmes 1932, p. 26-28 ; Davenport 1974, nos 3826-3829 ; De Mey 1985, nos D43-D46.
6. Benders 2017, p. 413-417.

ainsi qu'à l'Université catholique de Leuven (Louvain) en Belgique. Par ailleurs ce chercheur travaille avec le Cabinet numismatique royal de Bruxelles que dirige Johan van Heesch.

Dans cet article, l'auteur révèle la découverte en 2006, dans l'est de la Pologne, d'un *patagon* hybride au millésime 1628. La pièce est un hybride car elle est le produit d'un mélange de *deux coins de revers*. L'un est celui d'un *patagon* de Brabant, à l'atelier impossible à identifier ; il a été frappé sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle (1598-1621), à une date indéterminée entre 1612 et 1621, les archiducs ayant créé le *patagon* comme espèce monétaire en 1612. L'autre coin de revers est celui d'un *patagon* de la principauté de Château-Regnault et Linchamps montrant le millésime 1628 : la principauté est identifiable par la présence de son nom latin CASTRI REGINALDI inscrit dans la légende (figure 1).

Figure 1

À partir de cette exceptionnelle découverte, J. Benders étudie les cinq exemplaires du *patagon* de Château-Regnault qu'il connaît et les compare à l'exemplaire hybride millésimé 1628. Puis il propose une classification chronologique de ces *patagons*, par référence aux ouvrages numismatiques disponibles sur le marché (Poey d'Avant, Davenport, De Mey). Enfin, il expose en conclusion sa conception du faux monnayage pratiqué en principauté de Château-Regnault et Linchamps à l'époque. Cette conception est inspirée par la découverte du *patagon* hybride surprenant.

La présente communication sera limitée au réexamen des exemplaires existants du *patagon* de la principauté. Ultérieurement, dans une seconde communication, nous proposerons notre propre classement de ces *patagons* ainsi que notre opinion sur le faux monnayage pratiqué en principauté de Château-Regnault et Linchamps, activité frauduleuse réétudiée à la lumière de la découverte du *patagon* hybride millésimé 1628.

Sans compter le *patagon* hybride millésimé 1628, J. Benders cite les exemplaires suivants : *RBN* 1849-1850, article de J.F.G. Meyer avec dessin[7] ; Poey d'Avant 1862, avec dessins, n° 6256 (exemplaire de J.F.G. Meyer redessiné avec erreur par Dardel[8]) et n° 6258 (collection Regnault, exemplaire qui sera vendu en 1878) ; Cabinet royal de

7. Meyer 1850 (1849), p. 431-434.
8. La pièce de Meyer présentant une petite cassure affectant la lettre T de LOTH, Dardel ne l'a pas dessinée mais a dessiné un D à la place du T. Cette erreur a été répétée par la suite.

Bruxelles avec photo, ancienne collection de Jonghe, exemplaire qu'il considère être celui de Poey d'Avant, nº 6258 (collection Regnault) ; Davenport 1974, nº 3829 avec photo, exemplaire millésimé 1628.

À ces trois exemplaires différents, quatre si l'exemplaire Poey d'Avant / Regnault et celui de Bruxelles / de Jonghe n'étaient pas les mêmes malgré leur similitude frappante, l'auteur ajoute un autre exemplaire très différent. Il n'est ni dessiné ni photographié mais seulement décrit avec précision. On peut toutefois faire confiance à l'auteur qui le décrit car il s'agit du chevalier K.G. de Schultess-Rechberg, un numismate érudit particulièrement compétent dont les descriptions extrêmement précises sont particulièrement soignées et remarquables : après un examen minutieux de plusieurs de ses rubriques, nous n'avons rien trouvé à y redire, tant elles sont de grande qualité. Schultess-Rechberg écrit en 1840. Il publie un *patagon* millésimé 1626 ayant déjà fait l'objet d'une première description en 1766 par David Samuel von Madai, auteur spécialisé dans le répertoire des thalers européens[9]. Cet exemplaire de Schultess-Rechberg / Madai, nº 1478 est cité par J.F.G. Meyer dans son article de la *RBN* susmentionné, puis répertorié par Poey d'Avant sous le nº 6257. D'après la description qu'en donne Schultess-Rechberg, il montre plusieurs différences avec les trois premiers que nous évoquons ci-dessus.

Ces quatre exemplaires sont répertoriés en 1985 par J.-R. De Mey qui reproduit les deux dessins de Poey d'Avant, dont celui de Dardel pour l'exemplaire Meyer 1849, Léon Dardel y introduisant, malgré son talent, une erreur coupable, enfin la photo de J. Davenport (qualité médiocre). L'auteur, pourtant numismate professionnel belge, ignore l'existence de l'exemplaire du Cabinet royal de Bruxelles (il n'est pas allé voir !) dont, apparemment J. Benders publie la photo pour la première fois (figure 2).

Figure 2

Tous les auteurs ci-dessus, ainsi que Krause et Mishler dans leur *World Coins*[10], ignorent l'existence d'un autre *patagon*, non millésimé, différent de celui ci-dessus et qui doit donc leur être ajouté. Il s'agit d'un *patagon* photographié figurant dans une importante collection de monnaies ardennaises vendues aux enchères à Cologne en novembre 1984[11]. Grâce à la perspicacité de Jean Duplessy, le Cabinet des Médailles

9. Schultess-Rechberg 1840, t. I, nº 1478 ; Madai 1766, nº 2574.
10. World Coins 2015, nos 53, 56, 63, 64.
11. Kölner Münzkabinett 1984, nº 1516.

de la BnF a pu acquérir ce *patagon* (BnF 1984.1153, figure 3). Cette pièce a rejoint un autre *patagon* acquis en 1952 et conservé depuis dans le médaillier de la BnF, information qui était restée totalement inconnue jusqu'à ce jour. Ce *patagon* ainsi retrouvé est celui au millésime 1628 que J. Davenport publie en 1974 sous son n° 3829 précité avec photo de mauvaise qualité sans en indiquer l'origine[12]. Aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir affirmer que cet exemplaire J. Davenport anonyme est celui du Cabinet des Médailles depuis plus d'un demi-siècle (figure 4).

Figure 3

Figure 4

Poursuivant nos investigations, nous avons retrouvé la localisation actuelle de l'exemplaire J. F. G. Meyer 1849-1850. Cette monnaie est aujourd'hui exposée dans la collection des monnaies ardennaises du très beau Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières[13]. Elle a été publiée en 1992 avec photo par le professeur Jean Diel dans le remarquable catalogue de l'exposition consacrée au XVIIe siècle dans les Ardennes

12. Davenport donne la liste des musées qu'il a visités, dont le Cabinet des Médailles de la BnF à Paris, mais il n'indique pas l'origine des photos qu'il publie.
13. Cette pièce ne figurant ni dans la collection Delahaut ni dans la collection Descharmes qui constituent l'essentiel du fonds numismatique ardennais du Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières, nous ignorons à quelle date et dans quelles conditions cette monnaie a pu être acquise par le musée.

par le Conseil général (aujourd'hui départemental) des Ardennes et les Archives départementales éponymes en octobre-novembre 1992[14] (figure 5). Nous avons pu établir en outre que cet exemplaire J. F. G. Meyer, avant d'arriver à Charleville-Mézières, était passé après J. F. G. Meyer dans la célèbre collection Regnault. Ensuite, il avait été vendu aux enchères en 1878 (nº 284)[15] avec un second exemplaire (nº 285), ce dernier répertorié par Poey d'Avant, nº 6258. C'est ce dernier exemplaire que J. Benders considère comme étant aujourd'hui celui du Cabinet royal de Bruxelles.

Figure 5

Il est très surprenant et tout à fait regrettable que J. Benders, travaillant sur une monnaie de Château-Regnault qui est une espèce française seigneuriale, n'ait pas pris l'attache du Cabinet des Médailles de la BnF à Paris ni du Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières, mais seulement celle du Cabinet royal de Bruxelles. Or le Cabinet des Médailles de Paris et le Musée de l'Ardenne conservent, de notoriété publique, les deux plus belles collections de monnaies ardennaises du monde, dans lesquelles les espèces de la principauté de Château-Regnault et Linchamps occupent une place de choix. On ne s'explique pas la décision étrange de l'auteur d'avoir ainsi ignoré les deux musées français ainsi que leurs prestigieuses collections.

De même ne peut-on accepter sur le plan scientifique que J. Benders ait réduit les connaissances françaises concernant cette principauté aux seuls vieux écrits très controversés de Poey d'Avant, en ignorant la totalité des études françaises sur le sujet qui ont été publiées depuis 1862. L'insuffisante bibliographie de l'auteur se ressent de cette lacune.

Toutefois, malgré ces réserves justifiées, J. Benders doit être remercié et félicité. Il a eu en effet l'immense mérite de révéler l'existence et d'étudier la pièce hybride millésimée 1628 ainsi que de la comparer aux *patagons* de Château-Regnault qu'il connaît. En outre, il fait connaître, avec photo, l'exemplaire du Cabinet royal de Bruxelles et il évite les erreurs de Poey d'Avant ainsi que le piège du dessin « arrangé » de Dardel dans lequel sont tombés Davenport et De Mey. Enfin, J. Benders réhabilite les excellents auteurs que furent Schultess-Rechberg et Madai, trop oubliés aujourd'hui.

14. Diel 1992, p. 167, fig. 22.
15. Regnault 1878.

Nous pourrions maintenant proposer une chronologie des émissions des patagons de Château-Regnault et Linchamps. Toutefois, il nous paraît préférable de faire d'abord le point sur les motifs et les conditions de l'émission de cette rare monnaie.

Ces patagons furent frappés de 1625 à 1628, peut-être même jusqu'au début de 1629, sur l'ordre de la princesse Louise-Marguerite de Lorraine-Guise devenue princesse de Conty par mariage en 1605 avec le prince François de Bourbon-Condé, prince de Conty, prince du sang de France. Louise-Marguerite était la fille du duc Henri de Guise et elle tenait de sa mère, Catherine de Clèves, la principauté souveraine de Château-Regnault et Linchamps, terres franches ardennaises arrosées par la Meuse et la Semoy. La fabrication des *patagons* y fut effectuée en application de XVI articles monétaires du 25 février 1625 annexés à un bail monétaire du 6 mars ; l'un et l'autre furent accordés par la princesse au nouveau maître et fermier de sa Monnaie, Andreas de Altuna qui signe Altune[16].

À l'exception du *patagon* hybride publié par J. Benders, les *patagons* connus de la principauté répondent aux caractéristiques suivantes :

1° - Ce sont des monnaies remarquablement imitées des *patagons* des Pays-Bas espagnols : soit des *patagons* des archiducs Albert et Isabelle, frappés de 1612 à 1621 et le plus souvent sans millésime, soit des *patagons* de Philippe IV qui furent frappés à partir de 1621 et sont tous millésimés.

Créé en 1612 par les archiducs, le *patagon* fut frappé principalement dans le duché de Brabant à Bruxelles, Anvers et Bois-le-duc (différent : une rose), accessoirement en Flandre à Bruges ainsi que dans la seigneurie de Tournai à Tournai. Philippe IV en augmenta considérablement la production, y ajoutant le comté d'Artois (Arras), le Luxembourg et la Franche-Comté (Dole)[17]. Le *patagon* ainsi frappé en quantité importante circula alors hors des limites des territoires placés sous l'autorité et l'obéissance du roi d'Espagne. C'est ainsi qu'il sera diffusé en France contre la volonté de Louis XIII qui en ordonna le décri le 27 juillet 1627, décri confirmé et réitéré le 7 septembre 1628[18].

Ces décris du roi de France visaient aussi bien les *patagons* officiels des archiducs et de Philippe IV que les *patagons* illégaux imités à Château-Regnault, Arches-Charleville et Les Hayons notamment. Le succès du *patagon* des Pays-Bas espagnols avait en effet incité le duc de Nevers puis duc de Mantoue, Charles de Gonzague, la princesse de Conty et le brigadier Lambert de Duras aux Hayons à imiter le *patagon* espagnol dans leurs terres franches des Ardennes à Arches-Charleville, Château-Regnault et Linchamps, la ferme de la Vanette aux Hayons dans le duché de Bouillon.

Dans une ordonnance du 27 mars 1627, le roi d'Espagne Philippe IV dénonce les espèces monétaires contrefaites ou imitées des siennes à Château-Regnault et La Tour à Glaire, les deux ateliers majeurs de la principauté de Château-Regnault et Linchamps[19]. Sont spécialement visées les pièces de 3 patards et de 6 patards dits *escalins* mais aussi des pièces frauduleuses de 48 patards, c'est-à-dire des *patagons*.

16. Bretagne 1865, p. 322-346.
17. Informations extraites de Gelder, Hoc 1960.
18. Rosset 1627 ; 1628, textes imprimés, collection Morel-Fatio au Cabinet des Médailles nos 206-207.
19. Verdussen 1627, *Ordonnances et placard du roi* des 27 février (texte en néerlandais) et 27 mars 1627 (même texte en français), p. 2-3. Ce texte ne doit pas être confondu avec la *Carte ou liste* 1627 (réimprimée à Anvers en 1974) que cite J. Benders, p. 417.

Le 18 mars 1633, il dénonce encore, dans une nouvelle ordonnance monétaire[20], les espèces étrangères contrefaites ou imitées de ses monnaies parmi lesquelles des monnaies de la princesse de Conty bien que celle-ci soit morte en 1631 après avoir vendu en 1629 à Louis XIII sa principauté de Château-Regnault et Linchamps.

Les archiducs et Philippe IV firent frapper deux types de *patagons* qui se présentent comme suit[21] :

- au droit, le nom de l'autorité émettrice (archiducs ou roi d'Espagne) entourant une croix couronnée de bâtons noueux, dite croix de Saint-André, portant en cœur le briquet de Bourgogne auquel est suspendu le bijou de la Toison d'or. La croix est cantonnée soit du monogramme des archiducs pour les *patagons* non millésimés, soit du millésime pour Philippe IV ;
- au revers, l'écu aux armes des archiducs ou de Philippe IV, couronné et entouré du collier de la Toison d'or.

2° - Les imitations de la princesse de Conty sont conçues avec beaucoup d'ingéniosité[22] :

- À l'opposé des archiducs et de Philippe IV, elle met son nom et son titre de princesse de Château-Regnault du côté de l'écu couronné qui devient ainsi l'*avers* de ses *patagons*. L'écu couronné, surmonté d'une couronne ducale *fermée*, montre les armes de la princesse, *savamment compliquées*. Il est entouré d'un *collier de fantaisie* qui remplace celui de la Toison d'or ; le bijou lui-même qui figure à l'extrémité de ce collier a été remplacé par une croix pattée.

On constate que tous les *patagons* connus de la princesse de Conty, sauf l'exemplaire hybride naturellement, ont en commun cet avers : il comprend le nom et le titre de la princesse entourant l'écu à ses armes, sophistiquées et indéterminées[23], avec la même légende latine LVD • MARG • A • LOTH • D • G • SVP • PR • C • REGI. On peut ainsi envisager qu'un seul coin d'avers ait été gravé pour l'ensemble des *patagons* de la principauté, montrant ce motif à l'écu couronné et la légende ci-dessus.

20. Verdussen 1633, *Placcart du roy sur le reglement general de ses Monnoyes* du 18 mars 1633, § XII (texte en néerlandais et texte en français, les deux éditions étant différentes).
21. Gelder, Hoc 1960.
22. Nous sommes obligé d'écarter la déplorable description de Poey d'Avant 1862 qui, entre autres aberrations, voit sur le collier imité par la princesse une imaginaire croix du Saint-Esprit (!), affabulation malheureusement reprise par J.-R. De Mey en 1985. J. Benders évoque un « ordre français », également imaginaire : le collier, conçu par la princesse pour remplacer celui de la Toison d'or figurant sur les patagons des archiducs et de Philippe IV, est un collier *sui generis*, sans référence à un ordre quelconque. C'est un collier de fantaisie dont la présence est indispensable pour rendre l'imitation (contrefaçon selon le roi d'Espagne) la plus parfaite possible.
23. Afin de rendre plus difficiles les poursuites judiciaires, de nombreuses monnaies de la princesse de Conty montrent des écus aux armes fantaisistes, mélangeant des éléments réels et des éléments imaginaires. Ce fut le cas pour la grande majorité des pièces de 4 sols et de 12 kreutzers, imitées de l'Empire, que la princesse fit frapper de 1617 à 1619 (cf. Descharmes 1932, p. 31 et s. ; Dhenin 2003, p. 41-45). Il en est de même pour ses *patagons* où certains éléments de ses armes de Lorraine-Guise sont mélangés à d'autres éléments parasites. Le tout forme des armoiries incompréhensibles mais proches visuellement de celles des archiducs et de Philippe IV. C'était le but recherché par la princesse afin de faciliter la circulation de ses *patagons* frauduleux qui étaient outrageusement imités des vrais *patagons* des Pays-Bas espagnols.

Toutefois, l'exemplaire millésimé 1626, décrit par Madai et Schultess-Rechberg, non dessiné ni photographié, montre une petite différence de légende : selon ces auteurs, on ne lirait pas D • G. comme ci-dessus mais DEI • GR. Mais une erreur de transcription de Madai et Schultess-Rechberg est possible. Dans ce cas, on aurait bien un coin unique avec D • G. Dans le cas contraire, on aurait deux coins différents dont l'un avec la légende DEI • GR.

- Au revers, les *patagons* de la princesse reprennent le motif de la croix de Saint-André cantonné soit d'un monogramme sans signification imitant celui des archiducs, soit du millésime 1626 ou 1628. On distingue alors plusieurs variétés :
- les *patagons* non millésimés montrant la légende MONETA • ARGENTEA • CASTRO • REGINAL • CV. Ils sont accompagnés d'un différent à la *tour* imitée de celui de Tournai. Ce sont les exemplaires du Musée de l'Ardenne précité (ex. Anc. Coll. Meyer 1849-1850 ; Regnault 1878 nº 285) et de la BnF (acquisition 1984, ex. De Jonghe ?) ;
- les *patagons* non millésimes montrant une autre légende MONETA • NOVA • ARGENTEA • CAST • REGI • CVSA. Ils sont accompagnés d'un différent en forme de *figurine*, semblable à la figurine différent de l'atelier de Bruxelles. On en connaît deux : l'exemplaire de la collection Regnault 1878, nº 284 précédemment répertorié par Poey d'Avant sous le nº 6258 d'une part, l'exemplaire du Cabinet royal de Bruxelles d'autre part. J. Benders incline à penser qu'il s'agirait du même exemplaire : notre opinion est proche de la sienne. Le conservateur du Cabinet royal de Bruxelles pourrait peut-être lever le doute à ce sujet en précisant si cette pièce, provenant de l'ancienne collection de Jonghe n'aurait pas été acquise par le vicomte de Jonghe à la vente Regnault de 1878 ;
- les patagons millésimés 1626 et 1628, montrant deux légendes différentes : MON ETA • NOVA • ARGENTEA • CAST • REG • CVSA pour 1626 et MONETA • ARGENTE A • CASTRO • REGINALDI • C pour 1628. On ignore si l'exemplaire de 1626 était accompagné d'un différent, Schultess-Rechberg ne le précisant pas. Les exemplaires 1628 sont celui du Cabinet des Médailles de la BnF (Davenport, nº 3820) et l'exemplaire hybride publié par J. Benders. L'un et l'autre montrent comme différent une *tour* accompagnant la légende.

À partir de ces constatations, nous pensons que les *patagons* de la princesse de Conty furent frappés dans deux ateliers différents de sa principauté, soit Château-Regnault et La Tour à Glaire. Ces deux localités sont citées comme ateliers monétaires possibles dans l'article VIII de la pièce annexe du 25 février au bail du 6 mars 1625. Elles sont citées également dans l'ordonnance de Philippe IV du 27 mars 1627[24]. À ces deux ateliers correspondraient pour chacun un différent monétaire propre, *tour* ou *figurine* selon le cas, ainsi qu'une légende spécifique : MONETA • NOVA • ARGENTEA • CAST • REGI • CVSA ou MONETA • ARGENTEA • CASTRO.REGINALDI • C selon le cas. Notre proposition de classement découle de ces constatations.

Le classement de J. Benders suit ceux de Poey d'Avant et de Davenport en mettant chronologiquement en premier les patagons non millésimés. Mais on pourrait soutenir une proposition inverse en pensant que ces frappes non millésimées sont postérieures aux décris de 1627 et 1628, l'absence de date permettant de mieux tourner les décris. Notre proposition de classement diffère de celle de J. Benders. Nous examinerons les deux propositions dans une prochaine communication.

24. Voir n. 19.

Par la même occasion, nous examinerons également les suppositions de l'auteur concernant le *patagons* hybride millésimé 1628. Sur cette pièce, nous avons également une opinion autre que la sienne. Cela ne nous empêche pas de le remercier encore une fois, très chaleureusement, de son apport très important à la connaissance du difficile monnayage de la principauté de Château-Regnault et de Linchamps.

Bibliographie

BENDERS 2017 : J. BENDERS, The later, the More deceptive? A Patagon dated 1628 from Château-Regnault with a Brabantian obverse, *NC*, 177, 2017, p. 413-417.

BRETAGNE 1865 : A. BRETAGNE, Bail de la monnaie des terres souveraines de Château-Regnault, *RN*, 1865, p. 322-344.

CHARLET 1995 : Chr. CHARLET, Thaler de la princesse de Conty, souveraine de Château-Regnault en Ardenne, au millésime 1617, *BSFN*, 50, 1995, p. 1179-1183 (avec erreur initiale 1079-1083).

CHARLET 2020a : Chr. CHARLET, Les émissions de la pièce de XXX sols aux deux bustes de Château-Regnault, millésime 1614, *BSFN*, 75-1, 2020, p. 16-21.

CHARLET 2020b : Chr. CHARLET, Essai de datation de la rixdalle d'argent non millésimée de la principauté de Château-Regnault et Linchamps, *BSFN*, 75-2, 2020, p. 40-51.

DAVENPORT 1974 ; J. S. DAVENPORT, *European Crowns* 1600-1700, Galesburg (Illinois / USA), 1974.

DE MEY 1985 : J. R. DE MEY, *Les monnaies ardennaises*, Numismatic Pocket, 42, Bruxelles, 1985.

DESCHARMES 1932 : H. DESCHARMES, *Les monnaies de Château-Regnault*, Châlons-sur-Marne, 1932 (tiré-à-part de la *Nouvelle Revue de Champagne et de Brie*, 1932).

DHENIN 2003 : M. DHENIN, Monnaie inédite de Château-Regnault, *BSFN*, 58-2, 2003, p. 41-45.

DIEL 1992 : J. DIEL, Les monnaies des princes ardennais, *La première moitié du XVIIe siècle dans le territoire actuel du département des Ardennes*, Catalogue de l'exposition organisée du 10 octobre au 1er novembre 1992 à Charleville-Mézières par le Conseil général des Ardennes et les Archives départementales des Ardennes, 1992, p. 157-172.

GELDER, HOC 1960 : H. Enno van GELDER, M. HOC, *Les monnaies des Pays-Bas bourguignons et espagnols 1434-1713*, J. Schulman, Amsterdam, 1960.

KM 1984 : Anonyme (Horst Heinz Mertes), Mosa Numismatica, Münz Wesen im Westlichen Maasbogen, in *Kölner Münzkabinett, Auktion 37, Münzen, Antike bis Neuzeit, Ausland, Spezialsammlung « Mosa Numismatica », Medaillen etc.* 22-23 novembre 1984, Vente aux enchères Cologne (Köln), 1984, p. 115 n° 1516 (*patagon* inédit).

MEYER 1850 (1849) : J. F. G. MEYER, Monnaies inédites de Château-Regnault et d'Arches (Charleville), *Revue de la numismatique belge*, t. V, 1849-1850, Bruxelles, 1850, p. 429-437 et pl. XII n° 2.

POEY D'AVANT 1862 : F. POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de France*, 3 vol., Paris, 1858-1862, t. III, 1862.

REGNAULT 1878 : Collection de feu M. REGNAULT, troisième partie, Catalogue des monnaies et médailles françaises et étrangères, Vente aux enchères publiques 18-22 mars 1878. Expert : H. Hoffmann.

ROSSET 1627 et 1628 : Arrest de la Cour des Monnoyes portant deffenses d'exposer ny de recevoir aucunes pièces de Flandre appelées Patagons, etc. (27 juillet 1627), Paris, Veuve N. Rosset, 1627 et Arrest de la Cour des Monnoyes portant itératives defences d'exposer ny recevoir les Patagons, etc. (27 septembre 1628), Paris, Veuve N. Rosset, 1628. Collection d'imprimés monétaires royaux au Cabinet des Médailles, fonds Morel-Fatio n°s 206-207.

Schultess-Rechberg 1840 : C. G. Chevalier de Schultess-Rechberg, *Thaler-Cabinet*, Vienne / Münich, 3 vol. 1840-1867, t. I, 1840, nos 1478.
Verdussen 1627 : *Carte ou liste*, Anvers, chez Hieronymus Verdussen, 1627. Dit : « Tarif Verdussen 1627 ».
Verdussen 1633 : *Ordonnance et instruction*, Anvers, chez Hieronymus Verdussen, 1633. Dit : « Tarif Verdussen 1633 ».
Worls Coins 2018 : *Standard Catalog of World Coins* 1601-1700, 7e éd., Dallas / New York, 2018.

CORRESPONDANCES

Marie-Laure LE BRAZIDEC*, Chloé DAMAY**, Lucas PICOT***

Trois monnaies d'or ptolémaïques dans les collections du musée Saint-Raymond, musée d'Archéologie de Toulouse

En 2013, J. Olivier et C. C. Lorber publiaient un long article sur les trois principaux monnayages de *mnaieia* ptolémaïques du IIIe siècle av. J.-C., en particulier ceux émis entre avant 272 et *ca* 217 av. J.-C. En introduction de leur corpus, les auteurs de cette étude indiquent avoir pris en compte les exemplaires des grandes collections, ainsi que ceux passés dans le commerce[1].

Nous souhaitons apporter ici un modeste complément à leur recensement, en signalant trois *mnaieia*, ou octodrachmes, conservés dans les collections numismatiques du musée Saint-Raymond, musée d'Archéologie de Toulouse, dont les séries grecques ont été classées et reconditionnées pendant l'été 2017[2]. Ces séries comportent actuellement 18 monnaies ptolémaïques : 3 *mnaieia*, 6 tétradrachmes et 9 bronzes allant du tétrachalque au simple chalque[3]. Ces monnaies s'étalent sur une chronologie large, allant de Ptolémée Ier à Ptolémée XII Aulète. Les frappes sont majoritairement issues de l'atelier d'Alexandrie, à l'exception d'un tétradrachme attribué à l'atelier de Tyr[4].

* Membre titulaire de la SFN, chercheur associé à l'UMR 5608 - TRACES, Toulouse ; mlaurelebrazidec@gmail.com
** Doctorante contractuelle à l'université Rennes 2, LAHM, UMR 6566 – CrEAAH ; chloedamay@gmail.com
*** Titulaire d'un Master II Mondes Anciens de l'université Toulouse Jean-Jaurès ; lucas.picot@hotmail.com

1. Olivier, Lorber 2013, p. 65. Nous remercions vivement J. Olivier pour la relecture de notre article.
2. Le musée Saint-Raymond (MSR) a entrepris, depuis plusieurs années, le reclassement de ses collections numismatiques, dans le cadre de l'installation d'un cabinet numismatique au sein de l'institution, permettant de recevoir les chercheurs et étudiants désireux de consulter certains exemplaires. En 2017, par exemple, le MSR a accueilli L. Wilcox, qui a étudié et photographié la série de poids grecs antiques, ancienne collection E. Barry, qui a ensuite été mise en ligne sur le site Pondera online (https://pondera.incal.ucl.ac.be). Nous remercions Pascal Capus, chargé des collections statuaires et numismatiques, de nous avoir permis d'étudier et de publier ces monnaies.
3. Tétradrachmes : MSR inv. 2000.15.158 à 2000.15.162. Bronzes : MSR inv. 2000.15.227, 2000.15.233 à 200.15.235, 2000.15.235 bis, 2000.15.236 à 2000.15.239.
4. MSR inv. 2000.15.161.

Et si les trois monnaies d'or ont déjà été publiées plusieurs fois, en dernier lieu en 2003[5], l'étude de J. Olivier et C.C. Lorber permet de les rattacher à des séries particulières et de préciser leur classement, voire d'apporter des éléments nouveaux[6].

Il est à noter que la provenance de ces monnaies dans le médailler du MSR est inconnue. Étant donné qu'elles n'apparaissent ni dans l'ancien registre numismatique, tenu à partir de 1872 par le conservateur E. Roschach (1837-1909), ni dans les acquisitions faites auprès de Rollin et Feuardent, ni dans la collection de Clausade (legs de 1907)[7], il est supposé qu'elles proviennent soit d'une saisie révolutionnaire, soit d'une autre acquisition avant 1872, sans qu'aucune liste de l'époque n'ait été retrouvée à ce jour[8].

Cette nouvelle publication s'ajoute également à celle d'un autre exemplaire conservé dans une collection publique française de province, en l'occurrence celle de la Fondation Calvet à Avignon[9], un *pentekontadrachma* de Ptolémée II aux bustes accolés, exemplaire déjà en ligne sur le site internet de la Fondation[10].

1. *Mnaieion* de Ptolémée II aux bustes accolés (figure 1)

D/ ΑΔΕΛΦΩΝ. Bustes accolés de Ptolémée II, diadémé et drapé (*chlamys*), et d'Arsinoé II, diadémée et voilée, à droite ; derrière la nuque de Ptolémée II, un bouclier galate. Grènetis.

R/ ΘΕΩΝ. Bustes accolés de Ptolémée Ier Sôter, diadémé et drapé (*hymation*), et de Bérénice Ire, diadémée et voilée, à droite. Grènetis.

Alexandrie, 272-261 av. J.-C.

MSR inv 2000.14.25 ; 27,74 g ; 28 mm ; 12 h.

CPE 313[11] ; Olivier-Lorber 103 ; *SNG* Cop. 132 ; Svoronos 604.

Pierfitte 143 ; Catalogue *L'Art grec* 1993, no 127 ; Catalogue *Monnaies d'or* 1995, no 25 ; Catalogue *Périple méditerranéen* 2003, no 164.

Figure 1 – *Mnaieion* de Ptolémée II aux bustes accolés (© MSR).

5. Catalogue *Périple méditerranéen* 2003, p. 84-86.
6. Nous remercions C.C. Lorber pour son expertise et pour nous avoir fourni ses recherches en cours.
7. Sur l'histoire des collections voir Geneviève 2001.
8. Des recherches sont en cours à ce sujet.
9. Le Brazidec, Schmitt à paraître.
10. Lien à la fiche : http://www.medaillier.org/collection-numismatique/fr/medaille/2015-2-8.
11. http://numismatics.org/pco/id/cpe.1_1.313, date fautive.

Ce type fut frappé lors de la première guerre syrienne (274-271 av. J.-C.)[12]. L'exemplaire présente le même couplage de coins qu'un exemplaire du catalogue de J. Olivier et C.C. Lorber[13]. Ces derniers recensent 21 coins de droit et 73 de revers. Un unique coin place Ptolémée Ier et Bérénice au droit[14].

2. *Mnaieion* de Ptolémée IV au portrait de Ptolémée III (figure 2)

D/ Anépigraphe. Buste radié de Ptolémée III à droite, portant l'égide et un trident sur l'épaule gauche. Grènetis.

R/ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ – ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Corne d'abondance radiée, ceinte du bandeau royal dont les extrémités sont frangées ; dessous ΔΙ. Grènetis.

Alexandrie, *ca* 217 av. J.-C.

MSR inv. 2000.14.26 ; 27,79 g ; 27 mm ; 12 h.

CPE 888[15] ; Olivier-Lorber 199 ; *SNG* Cop. 196 ; Svoronos 1117.

Pierfitte 145 ; Catalogue *L'Art grec* 1993, nº 128 ; Catalogue *Monnaies d'or* 1995, nº 26 ; Catalogue *Périple méditerranéen* 2003, nº 166.

Figure 2 – *Mnaieion* de Ptolémée IV au portrait de Ptolémée III (© Lucas Picot).

Pour rappel, cette monnaie fut frappée pour financer la quatrième guerre de Syrie (219-217 av. J.-C.). Cet exemplaire provient de la même paire de coins que celle étudiée par J. Olivier et C.C. Lorber sous le nº 199[16]. Huit coins de revers sont associés à ce droit (Av 4) dans leur étude[17]. 263 exemplaires sont pris en compte, avec 7 coins de droits pour 25 coins de revers différents. C.C. Lorber note que les coins de droits Av 3 et Av 4 sont de loin les plus nombreux des 7 recensés, représentant tous les deux environ 70 % des spécimens[18]. Elle indique également qu'il est surprenant d'observer que la majorité des droits montrent des signes d'usure, soit un élément que l'on n'attend pas sur un monnayage de prestige. Sur le droit Av 4 (80 ex.), elle précise « *die Av 4 has an area of roughness in the field below the trident head and extensive filling between the rays* ».

L'exemplaire du musée Saint-Raymond est exempt de défaut par rapport aux monnaies présentées dans l'article de J. Olivier et C.C. Lorber.

12. Olivier, Lorber 2013, p. 59.
13. Olivier, Lorber 2013, nº 103 (Av 12/Rv 42).
14. Svoronos 934 ; *CPE* 319 (http://numismatics.org/pco/id/cpe.1_1.319).
15. http://numismatics.org/pco/id/cpe.1_1.888.
16. Olivier, Lorber 2013, nº 199 (Av 4/Rv 18).
17. Olivier, Lorber 2013, p. 99-100, 111-113.
18. Olivier, Lorber 2013, p. 100.

3. *Mnaieion* au type d'Arsinoé II (figure 3)

D/ Anépigraphe. Tête voilée d'Arsinoé II à droite, portant le diadème, la *stéphané* et la corne d'Ammon (sous l'oreille), et un sceptre terminé par une fleur de lotus (non visible ici, au-dessus de la tête d'Arsinoé) ; à gauche dans le champ, K. Grènetis.

R/ ΑΡϹΙΝΟΗϹ – ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ. Double corne d'abondance, ceinte du bandeau royal dont les extrémités sont frangées. Grènetis.

Alexandrie, IIe siècle av. J.-C.

MSR inv. 2000.14.27 ; 27,75 g ; 27 mm ; 12 h.

SNG Cop. 321-322 ; Svoronos 475.

Pierfitte 144 ; Catalogue *L'Art grec* 1993, no 129 ; Catalogue *Monnaies d'or* 1995, no 27 ; Catalogue *Périple méditerranéen* 2003, no 167.

Figure 3 – *Mnaieion* au type d'Arsinoé II (© Lucas Picot).

Le type original de ce *mnaieion* est initialement frappé *ca* 261 av. J.-C., en écho à la divinisation d'Arsinoé II, intervenue bien antérieurement[19]. Les décadrachmes d'argent aux mêmes types sont émis *ca* 270 av. J.-C. Chaque émission de la série est marquée par une lettre ; ici, il s'agit du K[20]. Cet exemplaire provient d'une frappe du IIe siècle av. J.-C.[21], et à la différence des types frappés au IIIe siècle av. J.-C., il possède une légende de revers pl us resserrée. Les lettres A et Φ touchent le grènetis, de même que le C touche partiellement la grappe de raisin. La *stéphané* se termine par trois franges et non quatre. La sinuosité du bandeau est également plus marquée, et les franges ainsi que l'extrémité de la corne d'abondance touchent le grènetis.

Arsinoé II est représentée avec la panoplie traditionnelle des reines lagides, comportant une *stéphané*, un diadème et un sceptre[22]. Un attribut particulier se rajoute sur les *mnaieia* de cette émission monétaire : une petite corne de bélier. Située sous l'oreille d'Arsinoé II, cette corne prend place sur une partie de sa joue droite sous la forme d'un petit croissant pointant vers le bas. Cette corne caprine évoque les cornes du dieu égyptien Ammon, dieu connu dans le monde grec comme une divinité

19. Tondriau 1950 ; Collombert 2008.
20. Olivier, Lorber 2013, p. 83.
21. Voir Lorber (à paraître), Classe II, K 18.
22. La signification de ces attributs, ainsi que la double corne d'abondance du revers, a été bien étudiée. Voir notamment Troy 1986, p. 64 ; Smith 1988, p. 43-44 ; Fulińska 2010, p. 79-80 ; Iossif, Lorber 2012, p. 209.

fusionnée avec Zeus, dont l'imaginaire grec du Ve siècle av. J.-C. le figurait cornu[23]. Nous sommes ici en présence d'une référence directe à Zeus-Ammon de Cyrénaïque, dont l'importance au sein du panthéon lagide se mesure par la fréquence de sa représentation au sein du monnayage en bronze.

L'exemple du MSR ne présente pas la partie supérieure du sceptre tenu par Arsinoé II, qui est normalement orné d'une fleur de lotus. Cependant cette monnaie rend très visible le manche de cet attribut royal, qui propose de fines décorations horizontales, à intervalle régulier. A. Fulińska rapproche cet attribut atypique du sceptre tenu par Hathor et Isis sur les reliefs des temples[24]. Parfois retrouvés dans les tombes[25], ces sceptres *sekhem* présentent souvent de petits ornements circulaires, parfois peints, disposés comme des anneaux tout le long du manche. Cette décoration se retrouve sur le sceptre tenu par Arsinoé II et invite à y voir un tel parallèle.

D'après certains auteurs, cette monnaie du IIe siècle av. J.-C. pourrait également figurer Cléopâtre Ire assimilée à Arsinoé II, comme en témoigneraient certaines caractéristiques physiques. Cependant, les différences de traits du visage sont très ténues et ce type d'assimilation fait encore débat[26].

Bibliographie

Catalogue *L'Art grec* 1993 : *L'Art grec au musée Saint-Raymond, Catalogue raisonné d'une partie de la collection*, Musée Saint-Raymond, Toulouse, 1993.

Catalogue *Monnaies d'or* 1995 : *Les monnaies d'or des musées de Toulouse. Monnaies et médailles des musée Saint-Raymond et Paul-Dupuy ; de l'Antiquité aux temps modernes*, Toulouse, 1995.

Catalogue *Périple méditerranéen* 2003 : *Périple méditerranéen. Antiquités d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse*, Musée Saint-Raymond, Toulouse, 2003.

CPE : *Coinage of the Ptolemaic Empire* (http://numismatics.org/pco).

Collombert 2008 : P. Collombert, La « stèle de Saïs » et l'instauration du culte d'Arsinoé II dans la « chôra », *AncSoc*, 38, 2008, p. 83-101.

Fulińska 2010 : A. Fulińska, Iconography of the Ptolemaic Queens on coins: Greek style, Egyptian Ideas?, *Studies in Ancient Art and Civilization*, 14, Kraków, 2010, p. 73-92.

Geneviève 2001 : V. Geneviève, La collection numismatique du musée Saint-Raymond, *Compte rendu de la CIN*, 2001, p. 60-65.

23. Alexandre le Grand est le premier humain à avoir été représenté orné de ces cornes, sur des monnaies posthumes frappées par Ptolémée Ier. La reprise des cornes sur les portraits d'Arsinoé II est interprétée par R. R. R. Smith comme le signe d'une filiation : Ptolémée II, en représentant sa sœur et épouse cornue, la pose sous la paternité ammonéenne et tisse alors un lien familial direct entre la reine défunte et Alexandre le Grand, afin d'affirmer sa propre légitimité royale. Voir Smith 1988, p. 40.
24. Fulińska 2010, p. 79-80.
25. Voir par exemple un sceptre *sekhem* retrouvé dans la tombe de Toutankhamon, accessible dans les *Howard Carter Archives*, du Griffith Institute (Oxford), objet no 577.
26. Cette hypothèse, posée par J. N. Svoronos, est développée dans Lorber (à paraître). L'auteur précise l'historiographie de cette hypothèse d'identification dans l'introduction.

Iossif, Lorber, 2012 : P. Iossif, C.C. Lorber, The rays of the Ptolemies, *RN*, 168, 2012, p. 197-224.
Kyrieleis 1975 : H. Kyrieleis, *Bildnisse der Ptolemäer*, éd. Mann, Berlin, 1975.
Le Brazidec, Schmitt (à paraître) : M.-L. Le Brazidec, L. Schmitt, Pentekontadrachma des « Theoi Adelphoi » conservé au musée Calvet d'Avignon, *Actes du colloque SENA-GNCP, Avignon, 25-26 mai -2017*, RTSÉNA, 10, à paraître.
Lorber (à paraître) : C.C. Lorber, K gold coins in the name of Arsinoe Philadelphius, *Coinage of the Ptolemaic Empire,* Part II: *Ptolemy V through Cleopatra VII*, à paraître.
Olivier, Lorber 2013 : J. Olivier, C.C. Lorber, Three Gold Coinages of Third-Century Ptolemaic Egypt, *RBN*, 159, 2013, p. 49-150.
Pierfitte 1939 : G. Pierfitte, *Monnaies grecques du Musée Saint-Raymond de Toulouse*, Privat, Toulouse, 1939.
Smith 1988 : R.R.R. Smith, *Hellenistic Royal Portraits*, Clarendon Press, Oxford, 1988.
SNG Cop : *Sylloge Nummorum Graecorum. The Royal Collection of Coins and Medals, Danish National Museum*, 1-43, Copenhague, 1944-1956.
Svoronos 1904 : J.N. Svoronos, *Ta Nomismata tou Kratous ton Ptolemaion*, Athína, 1904 (trad. par C.C. Lorber ; https://www.coin.com/images/dr/svoronos_book2.html).
Tondriau 1950 : J. Tondriau, Esquisse de l'histoire des cultes royaux ptolémaïques, *RHR*, 137-2, 1950, p. 207-235.
Troy 1986 : L. Troy, *Patterns of Queenship in Ancient Egyptian Myth and History*, Uppsala, 1986.

Sébastien BARBARA*, Hélène GÉNIE**

Une monnaie rare d'Aizanoi (Phrygie) avec Hécate *triformis*

Dans le cadre de l'élaboration d'un corpus des Hécate *triformes* d'Asie Mineure, on se propose de présenter ici une monnaie peu courante de la cité d'Aizanoi et de la replacer brièvement dans son contexte. D'un point de vue général les représentations de cette divinité sous sa forme triple qui constitue un carton standard[1] fleurissent de l'époque antonine jusqu'à celle de Gallien avec des pics observables sous Antonin le Pieux (138-161) et sous Philippe l'Arabe (244-249). En l'état de la documentation, c'est la Phrygie qui, au cours de cette période, centralise le plus d'occurrences[2], en particulier les cités d'Aizanoi (Çavdarhisar) en Phrygie Épictète et, plus au sud, d'Apamée-Kibôtos (Kelainai), de Laodicée du Lycos et de Themisonium dans la plaine d'Acıpayam (Karayük).

* Maître de conférences, Université de Lille, HALMA, UMR 8164 - CNRS ; sebastien.barbara@univ-lille.fr
** Doctorante, Université de Lille, HALMA, UMR 8164 - CNRS ; helene.genie@etu.univ-lille.fr
Cet article en correspondance a profité, dans sa forme finale, de la relecture du rapporteur du *BSFN* et nous le remercions pour ses corrections et ses suggestions.

1. Chronologiquement c'est Apamée-Kibôtos qui innove, dès l'époque augustéenne, en proposant une image qui restera sans lendemain, celle d'une Hécate *triprosôpos* de profil (*RPC* I, nº 3128). Le « type *Triformis* » (une déesse de face, les deux autres de profil) se fixe ensuite au IIe siècle avec des variantes dans la composition que l'on ne peut exposer ici en détails.
2. Cela s'explique certes par le grand nombre de cités dans cette région, mais aussi tout de même par une présence plus affirmée du culte d'Hécate.

Hécate *triformis* apparaît à Aizanoi sur quatre types[3], dont un très rare, connu par un exemplaire du Cabinet des Médailles (Paris, nº 1971.404)[4]. Un autre exemplaire (figure 1) apparu dans une vente récente, fin 2020[5], donne l'occasion de revenir sur ce type et sa place dans le monnayage d'Aizanoi.

La monnaie mise en vente récemment est un bronze d'époque antonine ou sévérienne[6] comme l'indique, sur l'avers, le style de la personnification avec ses grandes boucles frontales (*anastolè*) assez répandues dans les ateliers de Lydie et de Phrygie. Le buste du Sénat drapé est accompagné d'une légende à l'accusatif (ΙЄΡΑΝ CVNΚΛΗΤΟΝ)[7] laissant penser qu'il s'agit d'honorer cette institution[8].

Figure 1 (© VE Papillon Numismatic, Auction 3 [29/11/2020], lot 312, AE ; 28,87 g ; 36 mm).

Au revers l'ethnique ΑΙΞΑΝ-ЄΙΤΩΝ, gravé verticalement, est encadré par une légende circulaire partiellement lisible qui fournit le nom d'un magistrat : on peut lire ЄΠΙ ΚΛ ΑΠΟΛΛЄΙΝΑ[...]ΤΟC. Comme les trois dernières lettres orientent vers la finale d'un participe au génitif, il est possible, en tenant compte de la place disponible, de restituer assez raisonnablement ЄΠΙ ΚΛ ΑΠΟΛΛЄΙΝΑ-[ΡΙΟΥ ΑΡΧΟΝ]ΤΟC. Cette lecture est, du reste, confirmée par l'exemplaire du Cabinet des Médailles (figure 2) – qui utilise d'ailleurs un autre coin de revers – où la deuxième partie de la légende est plus lisible : von Aulock avait relevé ЄΠΙ ΚΛ ΑΠΟΛΛЄΙ... ΤΟC[9], mais l'on voit distinctement ЄΠΙ ΚΛ ΑΠΟΛΛЄΙ-ΝΑ[...] ΑΡΧΟΝΤΟC.

3. Les trois autres sont : sous Antonin, un type au Démos barbu : *BMC*, p. 26, nº 24 ; *RPC* IV.2, nº 9970 temp. (= Martin 2013, II, Aizanoi 4) ; sous Gallien, des types au Démos juvénile et au Sénat : *BMC*, p. 27, nº 30 ; von Aulock 1979, p. 89, nº 25 et pl. 75, 25 ; *SNG v. Aul.*, nº 8303 (= Martin 2013, II, Aizanoi 22) ; VE Numismatik Naumann, Auktion 37 (01/01/2015), lot 514 ; 78 (02/06/2019), lot 558. Ces documents sont omis par Carboni 2015.
4. von Aulock 1979, p. 88, nº 16 et pl. 75, 16.
5. VE Papillon Numismatic, Auction 3 (29/11/2020), lot 312.
6. von Aulock 1979, p. 84 (« *nicht datierbarer, unvollständiger Beamtenname, wohl 2. Jahrhundert n. Chr.* ») ; 88 (« *2./3. Jh. n. Chr.* »).
7. Forni 1953, p. 58. Cf., à Aizanoi, *BMC*, p. 24-24, nºs 5-7 ; ou bien les monnaies de Pergame (*RPC* I, nºs 2373-2378 etc) et les bronzes de Synnada : Forni 1953, p. 155, nº 518 ; *RPC* III, nº 2620A ; VE Numismatik Naumann, Auktion 78 (02/06/2019), lot 607.
8. Pour cette personnification dans le monnayage provincial, voir Forni 1953 ; Martin 2013, I, p. 84-93 ; à Aizanoi : Forni 1953, p. 141-143, nºs 415-430 ; Martin 2013, II, p. 138-139.
9. von Aulock 1979, p. 88, nº 16.

Figure 2 (© gallica.bnf.fr, BnF, Paris, nº 1971.404, AE ; 19,35 g).

Ce type porte donc le nom d'un archonte qui n'est pas référencé par Münsterberg, un nom que von Aulock tenait pour inconnu[10] et dont c'est, pour l'instant, la seule occurrence sur le support numismatique à Aizanoi : Claudius Apolleinarios – Apolleinarios étant une variante d'Apollinarios généralement translittéré *Apollinaris* en latin[11].

L'épigraphie d'Aizanoi fournit les noms de plusieurs personnages à rapprocher de celui-ci[12] : un Claudius Apollinaris de rang sénatorial qui a été stratège pour la deuxième fois sous Commode (στρατηγοῦντος τὸ β΄ Κλ. Ἀπολλιναρίου)[13] et qui aurait été légat d'Auguste de la *legio* I Minerva entre 187 et 189[14] ; un Claudius Apollinarius Aurelianus mentionné dans une lettre de Septime Sévère datant de 196[15], parfois tenu pour le même personnage que le précédent[16] ; un Ti. Claudius Apollinarius (?), enfin, dont le nom est cependant très reconstruit[17]. Le premier personnage cité pourrait être un bon candidat – il semble normal qu'un notable de cette importance ait effectué des charges locales –, mais il peut aussi s'agir d'un autre membre de ces *Claudii Apollinares* influents à Aizanoi.

Le type est aussi intéressant pour le thème religieux du revers : la déesse *triformis* est ici associée à ses différents attributs traditionnels[18] : l'Hécate de face tient un

10. von Aulock 1979, p. 88, nº 16 (« *ist bisher unbekannt* ») ; cf. p. 84.
11. On connaît en Phrygie un Cl. Apollinaris, évêque de Hiérapolis au IIe siècle et un Cl. Apol{l}inarios à Apamée-Kibôtos au milieu du IIIe siècle : *RPC* IX, nos 819-825 ; Thonemann 2011, p. 89, n. 91, p. 111. L'anthroponyme avec graphie ∈I est attesté en Asie Mineure (notamment en Lydie, Phrygie et Lycie) et on le trouve justement à Aizanoi : Apolleinarios : *CIG*, nº 3842 ; Le Bas-Waddington 1870, p. 237, nº 852 ; *MAMA* IX, nº 53 ; Aelius Apolleinarius, fils d'un *archiatros* ; *MAMA* IX, nº 115. On trouve aussi la forme Apelleinarios en Aezanitide : Le Bas-Waddington 1870, p. 234, nº 829.
12. On connaît aussi un astronome nommé Apollinarios qui avait travaillé sur la lune (*sic*) : *CCAG* VIII/2, p. 125, 132-133 ; Toomer 1985, p. 203 (Ier siècle apr. J.-C.) ; Irby-Massie, Keyser 2002, 3.16 (Ier siècle av. J.-C.). Mais, outre la question de la date qui poserait ici problème, il s'avère que l'association de ce personnage à Aizanoi est une conjecture reposant justement sur la fréquence de cet anthroponyme dans la cité : en effet ce détail est fourni par la transcription arabe d'un traité de Galien où l'ethnique est corrompu (Toomer 1985, p. 203).
13. *CIG*, nº 3840 ; *IGRR* IV, p. 209, nº 570 ; *MAMA* IX, List 179, P34.
14. *CIL* XIII, 2/2, nº 7946 ; *PIR*^{2} C 783. Voir Halfmann 1979, p. 68-69, 199 (nº 132) ; 1982, p. 634 ; Thonemann 2013, p. 50, n. 74 ; Pelcer-Vujačić 2015, p. 47, 300, nº 9 ; 2019, p. 221-222, 226. L'inscription, qui mentionne Commode, date de 188.
15. *CIG*, nos 3737-3738 et Add. p. 1066 ; Le Bas-Waddington 1870, p. 242, nº 874 ; *IGRR* IV, p. 208, nº 566.
16. *PIR*^{2} C 1033 ; cf. Halfmann 1979, p. 199.
17. *CIG*, nº 3831a10 ; *IGRR* IV, nº 578 ; *MAMA* IX, List 179, P38.
18. Sur la question, voir Werth 2006.

serpent dans la main gauche et une patère dans la droite tandis que les autres déesses brandissent des torches à l'arrière-plan. Les bustes des divinités latérales sont totalement masqués par le corps de la déesse de face et les visages sont réunis comme pour une *triprosôpos*[19] alors que les bras et les jambes indiquent bien la présence de trois corps. Cette combinaison exacte de caractéristiques formelles ne s'observe pour l'instant qu'à Aizanoi, plus tard sous Gallien, sur un type (figure 3)[20] qui dérive donc clairement de ce « prototype ».

Figure 3 - (© VE Numismatik Naumann, Auktion 37 (01/01/2015), lot 514, AE ; 17,78 g ; 28 mm).

Quant au type « panaché » au sens large[21], avec une Hécate de face tenant une patère[22], il s'observe une première fois à Laodicée sous Antonin (entre 139 et 144 selon le *RPC*) sur une monnaie de P. Claudius Attalus (figure 4)[23] et on le retrouve ensuite à l'époque sévérienne à Apamée et Hiérapolis[24].

Figure 4 - *RPC* IV, nº 2976 temp. = Paris, nº 1488 (© gallica.bnf.fr, BnF, Paris, AE ; 23,58 g ; 37 mm ; 12 h).

19. Cf. Apamée sous Auguste (*RPC* I, nº 3128) ; Halicarnasse sous Hadrien (*RPC* III, nº 2154) ; Lysias à l'époque antonine (*BMC*, p. 331, nº 2 et pl. XXXVIII, 7 ; *SNG v. Aul.*, II, nºs 603-608 et pl. 19, nº 603 ; *RPC* IV.2, nº 1909).
20. Voir *supra*, n. 3.
21. Soit celui qui montre la déesse avec ses divers attributs au lieu de la montrer seulement avec des torches.
22. On observe d'ailleurs le même *contrapposto* élégant pour l'Hécate centrale qui tient la patère, alors que la « dadophorie » entraîne souvent des postures hiératiques.
23. *RPC* IV, nº 2976, temp. (= *Wadd.*, nº 6249 = Paris, nº 1488 = Armstrong 1998, p. 288, nº 47). La monnaie est usée et dégradée, mais l'on observe une combinaison « patère, serpents, torches ».
24. *BMC*, p. 88, nºs 110-113 et pl. XI, 1 ; *RPC* VI, nº 5450 temp.

Ce type d'Aizanoi est donc aussi un jalon intéressant dans le développement et l'évolution du thème de la *Triformis* à la fin de l'époque antonine, peut-être sous Commode (180-192) si l'on identifie le magistrat cité au sénateur Claudius Apollinaris ou bien légèrement plus tard, au début du IIIe siècle. D'un point de vue formel le revers semble s'inspirer d'un carton apparu sur les émissions de P. Claudius Attalus à Laodicée du Lycos.

Ce type est aussi intéressant pour l'histoire monétaire d'Aizanoi et pour l'histoire cultuelle de la région : l'existence dans cet atelier de quatre revers avec la *Triformis* peut en effet être tenu pour un indice de l'implantation d'Hécate dans cette zone[25], sa présence étant aussi attestée par plusieurs documents[26] dont une base d'autel provenant de Göynükören (plus à l'est, en Aezanitide) où figurent une représentation de la déesse sous sa forme triple et une inscription avec son nom[27].

Bibliographie

BMC : B. V. Head, *Catalogue of the Greek Coins of Phrygia*, London, 1906.

CCAG VIII/2 : C. E. Ruelle, *Catalogus Codicum Astrologorum Graecorum. Codicum Parisinorum partem secundam*, Paris, 1925.

CIG : A. Böckh, J. Franz, *Corpus Inscriptionum Graecarum*, III/1, Berlin, 1894.

CIL XIII, 2/2 : O. Hirschfeld, C. Zangemeister, *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, Pars II, fasc. 2. *Inscriptiones Germaniae inferioris* (éd. A. Domaszewski), Berlin, 1907.

IGRR IV : G. Lafaye, *Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes*, t. IV, Paris, 1927.

MAMA IX : C. W. M. Cox, A. Cameron *et al.*, *Monumenta Asiae Minoris antiqua*, Vol. IX. *Monuments from the Aezanitis*, London, 1988.

PIR[2] : E. Groag, A. Stein, *Prosopographia Imperii Romani*, 2e éd., Pars II, Berlin / Leipzig, 1936.

SNG v. Aul. : *Sylloge Nummorum Graecorum - Deutschland: Sammlung von Aulock*, Berlin, 1957-1981.

Wadd. : E. Babelon, *Inventaire sommaire de la collection Waddington*, Paris, 1898.

Akyürek Şahin 2019 : N. E. Akyürek Şahin, Kütahya Müzesindeki Hekate Eserleri Işığında Yukarı Porsuk Vadisi'nde (Kütahya) Hekate Kültü, dans *Kütahya Arkeoloji, Sanat Tarihi ve Tarih Araştirmalari* (= Kütahya Müzesi 2018 Yilliği), Ankara, 2019, p. 127-199.

Armstrong 1998 : A. J. Armstrong, *Roman Phrygia: Cities and their Coinage*, PhD, London, 1998.

Carboni 2015 : R. Carboni, Dea in limine. *Culto, immagine e sincretismo di Ecate nel mondo greco e micrasiatico*, Rahden, 2015.

Forni 1953 : G. Forni, ΙΕΡΑ e ΘΕΟϹ ϹΥΝΚΛΗΤΟϹ. Un capitolo dimenticato nella storia del Senato Romano, *MAL*, s. VIII, 5/3, 1953, p. 49-168.

Halfmann 1979 : H. Halfmann, *Die Senatoren aus dem östlichen Teil des Imperium Romanum bis zum Ende des 2. Jahrhunderts n. Chr.*, Göttingen, 1979.

Halfmann 1982 : H. Halfmann, Die Senatoren aus den kleinasiatischen Provinzen des Römischen Reiches vom 1. bis 3. Jahrhundert, *Epigrafia e ordine senatorio*, Vol. 2 (= « Tituli », V), 1982, p. 603-650.

Irby-Massie, Keyser 2002 : G. L. Irby-Massie, P. T. Keyser, *Greek Science of the Hellenistic Era. A Sourcebook*, London / New York, 2002.

25. Ricl 2017, p. 135.
26. Lehmler, Wörrle 2006, no 118, p. 64-66 et fig. 40 ; Akyürek Şahin 2019, p. 146 ; nos 17-18, p. 174-175.
27. *SEG* 56, 2006, no 1439.

Le Bas, Waddington 1870 : Ph. Le Bas, W.H. Waddington, *Inscriptions grecques et latines recueillies en Asie Mineure*, II. *Textes en minuscules et explications*, Paris, 1870 (réimpression Hildesheim / Zurich / New York, 2005).
Lehmler, Wörrle 2006 : C. Lehmler, M. Wörrle, Neue Inschriftenfunde aus Aizanoi IV: Aizanitica Minora II, *Chiron*, 36, 2006, p. 45-111.
Martin 2013 : K. Martin, *Demos - Boule - Gerousia. Personifikationen städtischer Institutionen auf kaiserzeitlichen Münzen aus Kleinasien*, Teil 1: *Text und Epigraphischer Anhang* ; Teil 2: *Katalog, Tabellen, Indizes und Tafeln*, Bonn, 2013.
Pelcer-Vujačić 2019 : O. Pelcer-Vujačić, Roman Senators from Phrygia, dans *Phrygia in Antiquity: from the Bronze Age to the Byzantine Period*, G.R. Tsetskhladze (ed.), Louvain / Paris / Bristol, 2019, p. 221-234.
Pelcer-Vujačić 2015 : O.P. Pelcer-Vujačić, *Society in Lydia and Phrygia from the 1st to the 3rd Century AD*, PhD, Beograd, 2015.
Ricl 2017 : M. Ricl, Cults of Phrygia Epiktetos in the Roman Imperial Period, *EA*, 50, 2017, p. 133-148.
Thonemann 2011 : P. Thonemann, *The Maeander Valley. A Historical Geography from Antiquity to Byzantium*, Cambridge, 2011.
Thonemann 2013 : P. Thonemann (ed.), *Roman Phrygia. Culture and Society*, Cambridge, 2013.
Toomer 1985 : G.J. Toomer, Galen on the Astronomers and Astrologers, *AHES*, 32/3-4, 1985, p. 193-206.
von Aulock 1979 : H. von Aulock, Zur Münzprägung von Aizanoi, dans *Der Zeustempel zu Aizanoi*, R. Naumann (hrsg.), Berlin, 1979, p. 82-94 et pl. 75-77.
Werth 2006 : N. Werth, *Hekate. Untersuchungen zur dreigestaltigen Göttin*, Hamburg, 2006.

Christophe ADAM*, Paul-Étienne KAUFFMANN**

Un triens inédit de Soissons

Certains spécialistes disent que la règle en numismatique mérovingienne c'est qu'il n'y a pas de règle. Ainsi, pour bien des monnaies, le lieu de découverte est souvent primordial pour aider à l'identification du lieu d'émission mais pas toujours, la preuve en est avec la monnaie qui va être ici présentée. Il s'agit d'un triens en or qui a récemment été publié sur un forum[1], il a un diamètre de 11 mm pour un poids de 1,27 g, il aurait été découvert dans les Alpes-Maritimes (figure 1). Au revers, est gravée la légende +SOESIONO CIVITA autour d'une croix ancrée posée sur un besant et à l'avers, la légende +AVD[IPIC]VS MONIT^{A} autour d'un buste drapé de face à la longue chevelure tombant sur les épaules. Si l'attribution à Soissons ne fait ici aucun doute, il paraît néanmoins important de souligner dès à présent qu'il s'agit de la seule monnaie attribuable à cette cité portant la mention *civitas*.

Le buste de face est plutôt rare sur les monnaies mérovingiennes cependant sur la quarantaine d'exemplaires répertoriés, deux triens frappés à Paris présentent des caractéristiques extrêmement proches. Outre la présence d'une croix ancrée, l'un au nom d'Arnoaldus possède la même chevelure (Prou 720, figure 2) et l'autre au

* lesmonnaieschampenoises@free.fr
** pauletiennekauffmann@hotmail.fr
1. https://numismaticom2.forumactif.org/t1502-triens-de-soissons.

nom d'Ingomarus, la même bouche formée de quatre besants (Prou 74, figure 3). Quant au monnayage royal, abstraction faite des émissions de Théodebert Ier (534-548), la représentation d'un buste de face est même un fait unique sous Childebert III (656-662) à Rodez (Prou 1869 et 1870).

Figure 1 – Collection privée (× 2).

Figure 2 – Bnf Prou 720 (1,25 g ; × 2).

Figure 3 – Bnf Prou 74 (1,21 g ; × 2).

Concernant la croix ancrée, elle fait son apparition sur le monnayage royal mérovingien sous le règne de Dagobert Ier (623-639) à Paris (Prou 685). Elle semble cependant avoir plus fréquemment été utilisée à partir du règne de Clovis II (639-657) avec des émissions principalement localisées à Paris (Prou 686 à 691, figure 4) mais aussi à Saint-Denis (Prou 840) ou encore à Amiens (Prou 1107). Elle figure également sur une émission un peu plus tardive sous le règne de Clotaire III (657-673) à Paris (Prou 692, figure 5). L'existence de rapprochements stylistiques entre des monnaies frappées à Paris et à Soissons peut sans doute s'expliquer par le fait que ces deux cités ne sont séparées que par une centaine de kilomètres et qu'elles relevaient toutes deux du royaume de Neustrie. Compte tenu de ces rapprochements, une datation large des années 639 à 673 semble cohérente pour cette monnaie.

Figure 4 – New York Sale, 05/01/2016, nº 765 (1,14 g ; × 2).

Figure 5 – Classical Numismatic Group, 16/05/2018, nº 795 (1,20 g ; × 2).

Ce nouvel exemplaire vient s'ajouter à la série des monétaires déjà répertoriés pour Soissons à savoir : Gundoaldus (figure 6), Riculfus (Prou 1055, figure 7), l'abbaye Saint-Médard (Belfort 6436) (figure 8), Audoaldus (Belfort 6437), Bituegarius (Prou 1061) (figure 9), Betto (Prou 1054 et 1058 à 1060, figures 10-14), Ragnomarus (Prou 1056 et 1057, figures 15-16), la cité de Soissons (Belfort 4215), Elafius (Belfort 674 et 4213) et Inc[...] (Belfort 4214, figure 17).

Figure 6 – Bnf Mer-1130
(1,25 g ; × 2).

Figure 7 – Bnf Prou 1055
(1,33 g ; × 2).

Figure 8 – Bnf Mer-1140
(1,37 g ; × 2).

Figure 9 – Bnf Prou 1061
(1,30 g ; × 2).

Figure 10 – Bnf Prou 1054
(1,36 g ; × 2).

Figure 11 – Bnf Prou 1058
(1,29 g ; × 2).

Figure 12 – Bnf Mer-1138
(1,36 g ; × 2).

Figure 13 – Bnf Prou 1059
(1,25 g ; × 2).

Figure 14 – Bnf Prou 1060
(1,30 g ; × 2).

Figure 15 – Bnf Prou 1056
(1,29 g ; × 2).

Figure 16 – Bnf Prou 1057
(1,30 g ; × 2).

Figure 17 – Bnf Mer-1134
(1,31 g ; × 2).

Bibliographie

De Belfort 1892-1894 : A. de Belfort, *Description générale des monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892-1894.

Depeyrot 1998 : G. Depeyrot, *Le numéraire mérovingien, l'âge de l'or*, Paris, 1998.

Prou 1892 : M. Prou, *Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892.

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2021

Assemblée générale

Présidence : Mme Catherine Grandjean, présidente de la SFN.

Membres présents (29) : Mmes et MM. M. Amandry, P. Baubeau, S. Berger, Chr. Charlet, O. Charlet, Ph. Charnotet, Br. Collin, V. Drost, Br. Foucray, G. Gautier, C. Grandjean, P.-O. Hochard, A. Hostein, J. Jambu, L. Jankowski, J.-P. Le Dantec, C. Morrisson, M. Muszynski, S. Nieto-Pelletier, J. Olivier, O. Picard, Cl. Pinault, R. Prot, A. Ronde, L. Schmitt, A. Suspène, P. Villemur, R. Wack, Fr. Wojan.

Membres excusé(e)s : Mme et MM. A. Clairand, Fr. Duyrat, M. Hourlier, P.-Fr. Jacquier, L. Stéfanini.

Les membres de la Société française de Numismatique (SFN) sont accueillis à partir de 13h30 dans l'amphithéâtre III de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il est procédé à l'émargement de la liste de présence, puis à la distribution des bulletins de vote et des pouvoirs.

Mme Catherine Grandjean, présidente de la SFN, déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire de la SFN à 14h00. Elle propose que la séance ordinaire soit reportée à l'issue de l'Assemblée générale, puis demande l'accord des membres présents pour que le Conseil d'administration sortant assure le déroulement de l'Assemblée générale et des opérations de vote.

Rapport moral 2020 de la présidente de la SFN, Mme Catherine Grandjean

« Chers membres de la SFN,

C'est pour le Conseil d'administration un grand plaisir de vous retrouver aujourd'hui en chair et en os, et non plus derrière un écran comme cela a été trop souvent le cas depuis plus d'un an. Le recours à Zoom était certes indispensable pour assurer la continuité des activités et de la vie de notre Société, sur un mode certes mineur, mais rien ne vaut évidemment une vraie rencontre, pour toute association, et particulièrement pour la nôtre, si attachée au caractère convivial de ses réunions. D'où le choix fait en février dernier de différer l'Assemblée générale afin de la tenir en présentiel, le Conseil d'administration se contentant depuis mars dernier d'expédier les affaires courantes, tout en préparant l'avenir, qu'il s'agisse des prochaines séances ou des Journées à Metz.

Ce rapport d'activité portera évidemment sur la période de mars 2020 à février 2021, celle du mandat pour lequel le Conseil d'administration sortant avait été élu, mais j'évoquerai aussi par la force des choses les activités réalisées jusqu'à la date de cette AG et celles qui se tiendront dans un avenir proche.

Nous nous réunissons aujourd'hui Rive gauche, comme avait coutume de le faire la SFN avant de traverser la Seine et de se lier à la BnF en 1945. La faible jauge des salles de l'INHA en cette rentrée nous a en effet contraint à chercher un lieu plus vaste

et cela n'a pas été une tâche aisée. C'est grâce à Sylvie Pittia, professeure d'histoire romaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et présidente de la SoPHAU, que je remercie en notre nom à tous, que nous avons obtenu cet amphi du Panthéon, fourni gracieusement par son université.

Nous avions eu la chance de pouvoir tenir, peu avant le premier confinement, l'Assemblée générale ordinaire de mars 2020. Très rapidement ensuite, il a fallu s'adapter à la situation sanitaire, alors que les locaux de la BnF et de l'INHA étaient fermés et que tout posait problème. Le Conseil d'administration s'est efforcé d'être à la hauteur des enjeux et de prendre les décisions qui s'imposaient pour maintenir la vie de notre Société. Le Bureau a évidemment été en première ligne et je tiens à exprimer en premier lieu ma gratitude amicale à René Wack, qui n'a cessé depuis mars 2020 de régler des problèmes d'acheminement du courrier, avec le fisc ou avec le *BSFN*, sans parler de la préparation des Journées de Monaco et cette année des Journées de Metz. Ce m'est un agréable plaisir de remercier aussi plus particulièrement Sylvia Nieto, Franck Wojan et Pierre-Olivier Hochard pour leur grande activité au service de la SFN pendant cette difficile période. Leur créativité a permis de développer la communication de la SFN et son audience nationale et internationale. Pierre-Olivier Hochard a joué un rôle particulièrement important pendant cette période, en tenant notre site Internet et en créant la *Newsletter* de la SFN, afin d'informer les sociétaires des activités numismatiques deux semaines avant chaque séance ordinaire et de développer un annuaire numérique des membres, indispensable pour organiser les réunions Zoom. Nous avions, en date du 30 août 2021, 199 abonnés à la *Newsletter*. Depuis janvier 2019 le site de la SFN a été visité 79 616 fois. Les Britanniques ont été les plus assidus, suivis par les Français, les Allemands, les Italiens et les Espagnols, sans oublier évidemment les inévitables robots russes.

Les autres membres du Conseil d'administration ont beaucoup contribué à l'activité et au rayonnement de la SFN, qu'il s'agisse des nouvelles adhésions, tâche essentielle, des locaux dévolus aux séances, je pense à Antony Hostein, ou de l'organisation de journées thématiques, comme celle à la Monnaie de Paris, pensée et organisée par Patrice Baubeau et Jérôme Jambu. Je tiens à remercier aussi Vincent Drost, Jérôme Jambu et Julien Olivier, qui ont assuré le secrétariat de rédaction de la *Revue*. J. Jambu et J. Olivier ont diffusé aussi sans relâche les informations relatives à la vie de la SFN sur Facebook et sur le compte Twitter, créé par Julien Olivier en septembre 2020 : ce compte est suivi par 293 personnes et a été alimenté par 230 tweets.

Séances

La première vague de l'épidémie de COVID 19 nous a privés de deux séances ordinaires, en avril et en mai 2020. Elle nous a contraints aussi à repousser les Journées annuelles prévues en juin à Monaco aux 23-25 octobre. L'amélioration temporaire de la situation sanitaire nous a permis de tenir la séance de septembre à l'INHA en présence de 22 membres et aussi la séance du 10 octobre, qui a pris la forme d'une journée d'étude sur le papier monnaie, intitulée « Du papier à la monnaie. Histoire et numismatique du billet ». Cette belle journée organisée par P. Baubeau et J. Jambu en collaboration avec Arnaud Manas, de la BdF, a eu lieu à la Monnaie de Paris, où nous a accueillis Dominique Antérion, devant un public en présentiel limité à 30 personnes, auquel s'ajoutaient heureusement pour la première fois d'autres participants via une plate-forme numérique.

Deux semaines plus tard se tenaient les Journées de Monaco, organisées par Christian Charlet, avec le concours actif de Laurent Stéfanini, ambassadeur de France en Principauté, qui ont été un grand succès, malgré la dégradation de la situation sanitaire qui a limité la participation des membres de la SFN, dont 28 étaient présents. L'accueil des autorités monégasques, tant au musée des Timbres et des Monnaies lors de l'inauguration de l'exposition sur les *luigini* par le Prince Albert II qu'au Musée océanographique où se tenaient les Journées, et enfin au musée d'Anthropologie préhistorique, a été remarquablement cordial et généreux. Huit communications portant sur la numismatique de la Principauté, de la France méridionale et de l'Italie septentrionale ont été prononcées lors de ces 63es Journées annuelles de la SFN, dont trois par des membres de la Société italienne de Numismatique, Claudia Perassi, Andrea Saccocci et Alessandro Toffanin. Tous trois ont manifesté leur désir d'intensifier les échanges entre nos deux Sociétés, afin d'ébaucher ensemble un réseau européen. Il a déjà été résolu d'annoncer sur nos sites respectifs les manifestations organisées par nos deux Sociétés, et, dès lors que la situation sanitaire le permettra, de raffermir nos liens via d'autres activités communes.

La séance d'avril 2020, qui devait être consacrée aux travaux de quatre doctorants en numismatique, s'est finalement tenue en novembre de la même année, par Zoom, devant 25 membres de la SFN auxquels s'ajoutaient 7 étudiants invités, avec un plateau international, comme lors de l'édition 2019. Les séances de décembre 2020 et toutes les autres séances depuis lors se sont tenues par Zoom, même entre les confinements, en raison de la fermeture des salles de la BnF et de l'INHA, ou de leur réouverture avec des jauges avoisinant une dizaine de personnes. Peu à peu, via l'inscription à la *Newsletter*, il a été possible de communiquer les liens Zoom nécessaires pour participer à ces séances à ceux qui le souhaitaient. Nous avons regretté que tous ne soient pas en mesure de suivre ces séances, mais nous nous sommes réjouis aussi d'accueillir chaque premier samedi du mois des membres de la SFN vivant loin de Paris, en France, mais aussi en Belgique, Italie, Grande-Bretagne, ou États-Unis, que la distance empêche le plus souvent de faire le déplacement à Paris. Et ce mode de fonctionnement a séduit des amateurs et étudiants qui n'étaient pas encore membres de notre Société.

Au total, les trois séances tenues sur Zoom de décembre 2020 à février 2021 ont attiré 37 personnes en moyenne à chaque fois, contre 29 pour les séances tenues à la BnF ou à l'INHA en 2019. Dans l'idéal, si cela s'avère possible techniquement, il serait donc souhaitable de tenir désormais les séances mensuelles en hybride, afin de permettre à ceux qui ne peuvent être présents d'y participer par ce biais.

Publications

Le 177e volume de la *RN* nous est parvenu dès novembre 2020, malgré les divers problèmes rencontrés, et ce grâce à l'efficacité de nos secrétaires J. Jambu, V. Drost et J. Olivier, que je remercie chaleureusement. Composé par F. Tessier et imprimé par la maison Corlet, ce volume compte 482 p., soit 14 de plus que le volume précédent. Il comprend 16 articles dont 6 en anglais et 1 en italien. Cette ouverture à l'international favorise le rayonnement de la *Revue*, dans sa version papier, mais aussi via sa version numérisée sur Persée, ce qui lui permet de détenir un excellent rang dans les classements internationaux. Cette année encore, les articles sélectionnés par le Comité de lecture étaient de grande qualité et portaient sur des sujets divers, embrassant un arc chronologique très large, de la Grèce classique à l'époque moderne.

Toutefois, les changements de ligne éditoriale du CNRS, focalisé désormais sur des publications en ligne et/ou portant sur des thématiques à la mode, ont provoqué la perte de la subvention de 1 000 € que nous allouait jusqu'à présent l'Institut national des Sciences humaines et sociales. Nous entendons évidemment récupérer malgré tout cette somme et le label CNRS dès que possible.

Depuis avril 2020, c'est grâce aux efforts conjugués des auteurs, de Pierre-Olivier Hochard, de René Wack et de Franck Wojan, qui n'ont cessé de régler des problèmes de tous ordres, que le *BSFN* vous est parvenu. Malgré ces difficultés, le cap de publication a été conservé, comme pour la *RN*. Le volume 75 du *BSFN*, daté de 2020, compte au total 419 p., et comprend 44 communications et 15 correspondances. Il a pris de l'ampleur depuis 2019 : le volume 74 ne comptait en effet que 383 pages. Au total, de mars 2020 à février 2021, ont été publiées 42 communications et 18 correspondances contre 43 et 16 lors de l'exercice précédent : l'effet COVID qui faisait craindre un gel de notre activité a donc été limité de ce point de vue. L'Antiquité s'est taillée une nouvelle fois la part du lion, avec 26 contributions, dont 18 de numismatique romaine, suivie de la numismatique moderne, avec 14 titres, et de la numismatique médiévale avec 9 communications. La numismatique contemporaine monte décidément en puissance avec, cette année, 7 contributions. Il faut se réjouir aussi de la publication de contributions consacrées aux jetons et médailles, et aussi aux collections.

Vous avez reçu également la *Table méthodique des matières* (Tables quinquennales) du *BSFN* pour les années 2016 à 2020 réalisées par P.-O. Hochard que je remercie d'avoir accepté d'effectuer ce travail supplémentaire.

Congrès, colloques et autres manifestations

De nombreux congrès, colloques et manifestations ont vu des membres de la SFN donner des communications numismatiques, le plus souvent hélas sur Internet. Ils ont aussi beaucoup publié, comme le montrent les annonces du *BSFN*. La situation sanitaire a provoqué le report du congrès du Conseil international de Numismatique (CIN), en septembre 2022, du 11 au 16 septembre, toujours en Pologne, à Varsovie. À l'initiative de Patrick Villemur, le Conseil d'administration de la SFN avait décidé d'allouer une ou deux bourses finançant le déplacement d'un jeune numismate français communicant à ce congrès. Le concours a évidemment été retardé, mais se tiendra prochainement.

Distinctions remises par la SFN

Le jeton de vermeil 2020 a été attribué à Michele Asolati qui devrait le recevoir l'automne prochain en séance.

Le Prix Babut 2020 va être décerné à Vincent Drost qui a dirigé l'ouvrage intitulé *Trésors monétaires, volume XXIX. Le trésor de Saint-Germain-les Arpajon (Essonne) un dépôt géant du* IIIe *s. après J.-C.*

Effectifs

Nous comptons actuellement un peu plus de 400 membres bienfaiteurs, honoraires, titulaires, correspondants et institutionnels. Plusieurs membres ou amis de la SFN ont disparu cette année, dont Roland Delmaire, Jean Duplessy, Jean-Louis Ferrary, Lucien Lariche, Nicolas Verzéa et Hubert Zehnacker. Aucun nouveau membre n'a pu

être élu entre mars et septembre 2020, faute de séance. De septembre 2020 à mars 2021, dans un contexte difficile, l'activité de nos membres, et aussi le recours à Zoom, apprécié par les plus jeunes et par nombre de provinciaux et d'étrangers, nous a permis d'accueillir 17 nouveaux membres, dont un Ukrainien, un Suisse, un Belge, un Monégasque et un Allemand, soit 2 de plus que lors de l'exercice précédent. Enfin, l'*American Numismatic Society* (ANS) est devenue cette année membre institutionnel de la SFN.

L'effort collectif ne doit pas se relâcher, mais il faut se féliciter que la SFN échappe à l'érosion qui touche actuellement Sociétés et associations. Les arrivées parmi nous de MM. Jean-Claude Camus, directeur des collections numismatiques de la Banque de France, Arnaud Manas, chef du service du patrimoine historique et des archives de la BdF, et de Michel Muszynski, président de l'association française pour l'étude du papier-monnaie, sont le fruit de la journée sur le papier-monnaie organisée en partenariat avec la BdF par P. Baubeau et J. Jambu. Je forme des vœux pour que d'autres événements de ce type et de cette qualité adviennent : ils sont gages de nouvelles adhésions et plus largement de rayonnement et de succès pour la SFN.

L'avenir

Le Conseil d'administration sortant s'est efforcé depuis mars dernier de gérer au mieux les affaires courantes de la Société. Cela a consisté à effectuer les dépenses nécessaires de fonctionnement, à organiser les séances et l'Assemblée générale reportée en septembre. Et aussi à préparer les Journées annuelles prévues à Metz du 1er au 3 octobre prochains : pour ce faire, Patrice Baubeau, Sylvia Nieto, René Wack, Franck Wojan et moi nous sommes rendus ensemble à Metz les 30 juin et 1er juillet dernier. Nous y avons été fort bien reçus par Philippe Brunella, directeur du musée de la Cour d'or, Patrick Thil maire-adjoint à la culture et Bruno Jané, chargé de mission au musée. La très belle salle de sculpture médiévale du musée accueillera nos Journées, avec un accès aisé pour les personnes à mobilité réduite. Pour le reste, à l'initiative de A. Hostein, nous avons programmé le 4 décembre une journée thématique qui se tiendra au musée Carnavalet. Et, en avril 2022, aura lieu la 4e journée internationale des doctorants en numismatique organisée par la SFN.

Évoquons maintenant le devenir du Conseil d'administration. À l'exception d'un seul, ses membres ont indiqué vouloir renouveler leur engagement au service de notre Société. Je les en remercie vivement, en souhaitant que les mois à venir s'avèrent moins compliqués à gérer que les 17 mois écoulés depuis notre précédente Assemblée générale.

René Wack, notre trésorier pour la quinzième année, a souhaité mettre fin à ses fonctions et quittera le Conseil d'administration. Il nous laisse des finances renforcées qu'il a tenues avec rigueur et efficacité pendant 15 ans de bons et loyaux services, garantissant l'existence de nos publications, le rayonnement de notre Société et, partant, le maintien de la reconnaissance d'utilité publique obtenu par la SFN en 1924. Au nom du Conseil d'administration et des cinq présidents successifs qui ont eu le privilège de travailler avec René à leurs côtés, je veux lui témoigner la gratitude de notre Société qui lui doit tant, qu'il s'agisse des finances ou de l'organisation des Journées, et notamment du dîner de clôture du samedi soir, ce sommet convivial des Journées annuelles. Cette année encore, René est parvenu, retournant à Metz pendant l'été, à trouver un établissement de qualité assez vaste pour nous accueillir,

ce que nous n'étions pas parvenus à faire lors de notre passage en juin. De ce point de vue là aussi, la tâche s'annonce ardue pour son successeur, mais je ne me fais pas trop de souci à ce sujet, d'autant que René veillera, je le sais, à lui transmettre aussi cet aspect de ses nouvelles fonctions.

Quant à moi, je quitte la présidence de notre Société après un mandat d'une durée inédite, 42 mois. Malgré les complications liées à la COVID, je garderai un très bon souvenir de l'exercice de cette charge. Je le dois largement à la qualité du Conseil d'administration avec lequel j'ai eu le privilège de travailler. Il demeurera quasiment identique pendant l'an prochain, ce qui facilitera, j'en suis sûre, la tâche de mon successeur auquel je souhaite avec confiance un mandat fécond et plaisant. Au sein du Conseil d'administration, le mélange de numismates professionnels, d'amateurs éclairés, de conservateurs, de chercheurs et d'enseignants-chercheurs, constitue un gage d'harmonie et de succès pour notre Société, et il faut veiller à toujours le conserver.

À mes collègues du Conseil d'administration, où, si vous m'y élisez tout à l'heure, je siègerai cette année au titre de la codirection de la *Revue*, je veux donc dire tout le plaisir que j'ai eu à travailler avec eux. Et aux autres membres de la SFN, j'adresse l'expression de ma gratitude pour la confiance qu'ils ont bien voulu me manifester pendant ces trois ans et quelques mois. »

Le rapport moral est soumis au vote à main levée. Il est adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2020 du trésorier de la SFN, M. René Wack

« Dès le début de ce rapport je souhaite remercier tous les membres du Bureau qui, au cours de l'année écoulée, ont aidé le trésorier à établir les comptes de l'exercice 2020 et cela en dépit des circonstances exceptionnelles que nous avons connues. Malgré cet environnement difficile nous avons pu boucler un exercice quasi normal avec la parution de nos dix *Bulletins* annuels, y compris celui de nos Journées numismatiques tenues à Monaco fin octobre, ainsi que celle de la *Revue numismatique* dans les délais habituels.

Recettes

Au chapitre des recettes nous constatons une stabilité des cotisations qui s'élèvent à 21 300 €, à comparer avec les cotisations de l'exercice précédent qui étaient de 21 000 €. Je précise que cette stabilité ne reflète pas l'augmentation décidée lors de notre dernière assemblée générale de 2019 entrée en vigueur au 1er janvier 2020. Cela s'explique par les circonstances particulières de l'année écoulée qui ne nous ont pas permis de procéder au traditionnel rappel de cotisation de la fin du premier semestre. La priorité a été donnée à la constitution du dossier de demande de renouvellement de notre inscription auprès de la Commission paritaire des publications et agences de presse pour le *BSFN*. Ce ne fut pas un exercice facile avec le non-accès à nos anciens bulletins étant donné la fermeture de la BnF. Les recettes de la *Revue numismatique* sont en augmentation avec un montant global de de 12 950 € alors qu'elles étaient de 10 000 € en 2019, cet écart est dû à la redevance des Belles-Lettres passant de 2 311 € à 5 484 €. Ce montant inhabituellement élevé comprend les redevances des Revues des années 2018 et 2019. Les recettes des Journées numismatiques de Monaco (1 310 €) sont en diminution résultant principalement du décalage de leur tenue à fin octobre

et à leur participation en distanciel de la part de nos intervenants italiens. Nous constatons une très forte augmentation des dons qui s'élèvent à près de 3 400 € grâce à la générosité de deux membres bienfaiteurs pour 1 300 € chacun, ainsi qu'une augmentation des abandons de créances de certains membres du Bureau pour plus de 1 400 €, le total exceptionnel pour ces deux chapitres s'élevant à 4 800 €. Pour conclure, le montant de la récupération de la TVA (2 000 €) est revenu à la normale.

L'ensemble des recettes, qui se situe dans la fourchette haute de notre chiffre d'affaires annuel, s'élève ainsi à **46 547 €**.

Dépenses

Au chapitre des dépenses, nous constatons une grande stabilité de nos coûts, qui reflète nos efforts collectifs dans ce domaine. Ceux du *BSFN* avec 420 p. (384 en 2019) sont de 14 154 €, comprenant le surcoût résultant de la réédition à nos frais du *Bulletin* du mois d'avril 2020, dont les cartons se sont volatilisés en cours de transfert entre l'imprimeur et l'ÉSAT du Val-Mandé, chargé de la distribution postale. Il faut également noter le décalage concernant la facturation en fin d'année de certains de nos prestataires, ce qui a entrainé un décalage des paiements sur l'exercice 2021. Une provision spécifique a été constituée à cet effet. Les coûts liés à la *Revue numismatique* sont stables s'élevant à 13 500 €. Nous sommes loin de ceux de 2018 qui s'établissaient à plus de 23 000 €. Les autres dépenses de fonctionnement, conformes à nos prévisions, n'appellent pas d'observations particulières. Il faut souligner que nos efforts collectifs de gestion nous ont permis de stabiliser tant nos recettes que nos dépenses, de procéder à des achats de matériel informatique et de constituer des réserves pour des fournitures (posters et enrouleurs) ainsi que pour l'attributions de bourses.

L'ensemble des dépenses s'élève à **45 749 €**, ce qui, rapproché des recettes de **46 547 €**, dégage un résultat de **798 €**.

Projet de budget 2021

Ce projet est établi sur la base d'un chiffre d'affaires stable sur une base de 46 600 € avec une reprise de provision de 4 500 €.

Au chapitre des recettes, nous conservons un montant des cotisations de 22 500 €, tenant compte des nouveaux tarifs, en espérant un retour à la normale. À ce chiffre s'ajoutent principalement les recettes de la *Revue numismatique* de 7 500 € et celles de la redevance des Belles-Lettres, prévue à 2 894 €, soit un montant global avoisinant 10 500 €. Une reprise de provision de 4 500 € permettra de régulariser les dépenses liées au décalage des factures du *BSFN*, d'effectuer des achats de fournitures et de matériel et de gratifier le lauréat du prix Babut, prix qui a été décalé en 2021 vu les circonstances sanitaires. Nous signalons enfin un crédit de TVA d'un montant de 2 527 €, proche des crédits annuels précédents.

Les recettes prévues s'élèvent à **46 621 €**.

Au chapitre des dépenses, nous prévoyons une certaine stabilité des coûts avec 15 000 € pour la *RN* et 17 000 € pour le *BSFN* en tenant compte de la parution des Tables quinquennales (2015-2020) en 2021. Les autres dépenses récurrentes restant peu ou prou à l'identique avec des frais de réception notamment de savants étrangers et de contributions à des journées de 2 000 € et des frais de fonctionnement à 4 000 €, l'augmentation de 500 € étant principalement liée aux frais postaux.

La bonne tenue de nos comptes nous permettra l'achat de nouveaux posters et d'enrouleurs (kakemonos) pour nos Journées numismatiques et participations à des évènements divers. De même, il nous sera possible d'accorder une bourse de contribution aux frais de déplacement à un ou plusieurs étudiants (doctorants) pour participer au prochain congrès du Conseil international de Numismatique qui se tiendra en Pologne.

Les dépenses prévues s'élèvent à **46 300 €** permettant un budget équilibré avec un résultat positif de **321 €.** »

Le rapport financier est soumis au vote à main levée. Il est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration de la SFN

Les bulletins de vote concernant l'élection du nouveau Conseil d'administration de la Société française de Numismatique ont été distribués. À l'issue des opérations de vote et du dépouillement du scrutin réalisé par MM. Julien Olivier et Clément Pinault, les résultats du vote sont proclamés :

Membres présents : 29
Votes par procuration (pouvoirs) et par correspondance : 65 + 2 = 67
Nombre total de votants : 96
Suffrages exprimés : 96
Bulletins blancs ou nuls : 0

Les candidats au Conseil d'administration de la SFN ont respectivement obtenu :

M. Michel Amandry : 90 voix
M. Patrice Baubeau : 91 voix
Mme Catherine Grandjean : 96 voix
M. Pierre-Olivier Hochard : 96 voix
M. Antony Hostein : 96 voix
M. Jérôme Jambu : 84 voix
Mme Sylvia Nieto-Pelletier : 96 voix
M. Laurent Schmitt : 90 voix
M. Arnaud Suspène : 96 voix
M. Patrick Villemur : 85 voix
M. Franck Wojan : 96 voix

Tous les candidats sont élus à la majorité absolue. Mme Frédérique Duyrat, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France, est membre de droit du Conseil d'administration.

Le nouveau Conseil d'administration se retire ensuite à huis clos pour élire en son sein les membres du Bureau de la SFN et procéder à la répartition des fonctions, dont la liste est ensuite communiquée à l'assemblée :

Mme Sylvia Nieto-Pelletier : présidente ;
M. Antony Hostein : vice-président ;
M. Franck Wojan : secrétaire général ;

M. Patrice Baubeau : trésorier ;
M. Jérôme Jambu : secrétaire de rédaction de la *RN* ;
M. Pierre-Olivier Hochard : secrétaire de rédaction du *BSFN* ;
Mmes Frédérique Duyrat, Catherine Grandjean, M. Arnaud Suspène : directeurs de la *RN* ;
MM. Michel Amandry, Laurent Schmitt et Patrick Villemur : conseillers.

Élection de trois membres titulaires

Trois membres titulaires sont ensuite proposés à l'élection. Il s'agit de M. Jay Dharmadhikari, de Mme Lyce Jankowski, et de M. François Ploton-Nicollet, dont les rapporteurs sont respectivement M. Georges Gautier, Mme Cécile Morrisson et M. Arnaud Suspène.

Le vote a donné les résultats suivants :
Membres présents : 28
Nombre de votants : 28
Suffrages exprimés : 28
Bulletins blancs ou nuls : 0

Tous trois ayant obtenu 28 voix sur 28, ils sont donc élus membre titulaire de la SFN à l'unanimité.

Jeton de vermeil 2021

M. Michel Amandry, ancien président de la SFN, a le plaisir d'annoncer que le jeton de vermeil de la Société française de Numismatique, qui est décerné chaque année à un savant étranger par le collège des trois anciens présidents de la SFN (Jean-Pierre Garnier, Ariane Bourgeois et Michel Amandry), a été attribué au titre de l'année 2021 à M. Bernhard Woytek.

M. Amandry présente M. Woytek :

« Le choix des trois anciens présidents de la SFN, Jean-Pierre Garner, Ariane Bourgeois et Michel Amandry, s'est porté sur notre confrère Bernhard Woytek, historien de l'Antiquité et numismate. Né en 1974, il est actuellement le directeur-adjoint de la section « Altertumswissenschaften » de l'Institut archéologique autrichien au sein de l'Académie autrichienne des Sciences. D'une bibliographie déjà très importante, on mettra en exergue ses volumes *Arma et nummi* (Vienne, 2003), portant sur les finances et la production monétaire des années 49-42 av. J.-C., ainsi que *Die Reichsprägung des Kaisers Traianus (98-117)* (Vienne, 2010), le corpus du monnayage impérial de Trajan. Il y a quelques années, B. Woytek a séjourné à Orléans en qualité de Professeur étranger invité par l'UMR 560 IRAMAT. B. Woytek sera donc le quatrième chercheur autrichien à recevoir le jeton de vermeil de la SFN, après G. Dembski, W. Hahn et M. Alram. »

La présidente de la SFN déclare close l'Assemblée générale ordinaire et ouvre la séance ordinaire.

SÉANCE ORDINAIRE
DU 11 SEPTEMBRE 2021

Présidence : Mme Sylvia Nieto-Pelletier, présidente de la SFN

Membres présents et excusés : cf. liste donnée pour l'assemblée générale ordinaire.

BSFN

Les procès-verbaux des séances de mai (76-5) et de juin (76-6) sont soumis au vote de l'assemblée. Chacun d'eux est adopté à l'unanimité.

Élection

La candidature de M. Nicolas Lauriol, présentée à l'assemblée lors de notre séance de juin, est soumise au vote de l'assemblée. M. Lauriol est élu membre correspondant à l'unanimité.

Candidatures

Cinq nouvelles candidatures sont présentées à l'assemblée :

- M. Georges Cabaret, d'Épagny (Côte d'Or), parrainé par M. Jean-Pol Donné et le Bureau ;
- M. Maxime Cambreling, de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), parrainé par MM. Antony Hostein et Arnaud Suspène ;
- M. Cyril Carnevilliers, d'Asnières (Hauts-de-Seine), parrainé par M. Franck Wojan et le Bureau ;
- M. Jacques Hymans, de Tokyo (Japon), parrainé par MM. Arnaud Suspène et Patrice Baubeau ;
- M. Thomas Pinauteau, de Mérignac (Gironde), parrainé par MM. Arnaud Suspène et Charles Parisot-Sillon.

Remise du prix Babut 2020

La présidente, accompagnée de M. René Wack, remettent au nom de la SFN le prix Babut 2020 à M. Vincent Drost, qui a dirigé l'ouvrage collectif intitulé *Trésors monétaires XXIX. Le trésor de Saint-Germain-lès-Arpajon (Essonne), un dépôt géant du* IIIe *siècle après J.-C.*

Annonces

La présidente rappelle que la date des Journées numismatiques de Metz se rapproche à grands pas et qu'il est encore temps de s'inscrire. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Internet de la SFN ; le programme de ces JN est en cours de finalisation et devrait être mis en ligne dans les prochains jours.

Elle annonce ensuite le programme de certaines des prochaines séances de la SFN : le 6 novembre sera normalement remis le jeton de vermeil 2020 à Michele Asolati ; la séance du 4 décembre est une journée d'étude qui se déroulera au musée Carnavalet et qui sera consacrée aux collections numismatiques de ce musée ; au printemps prochain, la séance d'avril est réservée aux doctorants en numismatique.

M. Christian Charlet a le plaisir d'annoncer à l'assemblée que, « Par décision souveraine du prince Albert II de Monaco, MM. Christian et Jean-Louis Charlet, ainsi que Francesco Pastrone, ont été confirmés pour une période de trois ans dans leurs fonctions de membres de la Commission consultative des Collections philatélique et numismatique de S.A.S le Prince de Monaco. Cette décision implique pour les intéressés la qualité de membre du comité de gestion du musée des Timbres et des Monnaies de Monaco pour la même durée. »

Mme Catherine Grandjean fait circuler l'ouvrage qu'elle a dirigé et qui vient de sortir aux éditions Ausonius : C. Grandjean (ed.), *The* Koina *of Southern Greece. Historical and Numismatic Studies in Ancient Greek Federalism*, Bordeaux, 2021. Parmi les membres de la SFN qui ont participé au colloque et ont publié un article, nous pouvons citer Mmes M. Blet-Lemarquand, C. Grandjean, A. Moustaka, E. Papaefthymiou, ainsi que MM. P. Bourrieau, D. Gerothanasis, Cl. Pinault et Fr. Wojan.

La présidente annonce également que, en vue du congrès du Conseil international de Numismatique (CIN), qui se tiendra en Pologne à l'automne 2022, la SFN propose d'attribuer deux bourses d'un montant de 600 € chacune pour financer le déplacement et la communication d'un jeune numismate participant à ce congrès. Les modalités de candidature seront prochainement précisées sur le site Internet de la SFN.

Communication

M. Christian Charlet prononce sa communication. À l'issue de celle-ci, la présidente remercie les orateurs et l'assemblée, puis déclare la séance close. Elle donne rendez-vous à nos membres pour les Journées numismatiques de Metz, les 1er-3 octobre prochains.

ANNONCES DE COURS (2021-2022)

École du Louvre

« Histoire de l'art monétaire et de la médaille :
la monnaie romaine dans l'Antiquité tardive (IIIe-IVe siècles) »

Horaires et lieu : les lundis (par quinzaine) à partir du 11 octobre 2021, 15h45-17h45, salle Nara (10 séances, http://www.ecoledulouvre.fr).

Contacts : Vincent Drost (vincent.drost@bnf.fr)
Dominique Hollard (dominique.hollard@bnf.fr)

Attention : ces cours sont payants et sur inscription.

École Pratique des Hautes Études

« Numismatique, archéologie et histoire monétaires de l'Europe celtique »

Horaires et lieu : les mercredis à partir du 9 février 2022, 11h-13h, INHA (salle de l'EPHE), 2 rue Vivienne, 75002 Paris.

Contact : Sylvia Nieto-Pelletier (nieto@cnrs-orleans.fr)

« Histoire monétaire et financière du monde grec »

Les cours-conférences porteront cette année sur une série de recherches en cours abordant le large panorama des monnayages émis dans le monde grec de l'Espagne à l'Indus et des frappes archaïques jusqu'à la fin de la période hellénistique. Une partie d'entre eux traiteront des questions de méthode dans la perspective de la publication annoncée d'un manuel méthodologique de numismatique grecque.

Horaires et lieux : les jeudis à partir du 28 octobre 2021, 14h-16h, INHA (salle de l'EPHE), 2 rue Vivienne, 75002 Paris.

Attention : les conférences de novembre et décembre seront données en distanciel ; elles reprendront en présentiel à partir de janvier 2022.

Contact : François de Callataÿ (francois.de.callatay@kbr.be)

« Histoire monétaire du monde romain »

1/ *La province d'Asie sous les Antonins et les Sévères, III. Les monnayages d'Ionie (Éphèse, Smyrne en particulier).*
2/ *Le thème de la Fides sur les monnayages romaines d'époque impériale, II.*
3/ *Actualité de la recherche : la monnaie en contexte archéologique (Gaule, Afrique, Balkans) ; publications récentes dans le domaine de la numismatique antique.*

Horaires et lieux : les jeudis à partir du 21 octobre 2021, 12h-14h, INHA (salle de l'EPHE), 2 rue Vivienne, 75002 Paris.

Contact : Antony Hostein (antony.hostein@ephe.psl.eu)

« Numismatique et économie monétaire de l'Occident médiéval et moderne »

1/ *Or et argent : métaux et monnaies dans le monde franc.*
2/ *Émissions et pratiques monétaires au XVe siècle au vu des sources comptables et monétaires.*
3/ *Actualités de la recherche en numismatique et histoire monétaire du Moyen Âge.*

Horaires et lieux : les vendredis à partir du 22 octobre 2021, 14h-16h, Sorbonne, Escalier E, 1er étage, salle d'Égyptologie D054.

Contact : Marc Bompaire (marc.bompaire@ephe.psl.eu)

Université de Bourgogne

« Numismatique antique »
(L3 Histoire de l'art et d'Archéologie)

1re semestre : les monnayages grecs et gaulois ;
2e semestre : les monnayages romains et les phénomènes de déposition.

Horaires et lieu : les mercredis (1er semestre), à partir du 22 septembre 2021, 15h-16h, salle 325, bâtiment Droit-Lettres (voir https://sciences-humaines.u-bourgogne.fr/les-etudes-en-histoire-de-lart-et-archeologie).

Contact : Laurent Popovitch (laurent.popovitch@u-bourgogne.fr)

Université de Caen-Normandie

« Introduction à la numismatique antique »
(Master Histoire parcours Archéologie)

Horaires : 2 séances, 2e semestre 2021-2022.

Contact : Pierre-Marie Guihard (pierre-marie.guihard@unicaen.fr)

Université de Lille

« Séminaire d'anthropologie de la monnaie »

Horaire : 2e jeudi de chaque mois, 16h-18h, par visioconférence.

Contact : Jean-Marc Doyen (jean-marc-doyen@hotmail.fr)

« Outils, techniques et méthodes de la recherche en histoire : Numismatique et histoire monétaire de l'époque moderne »
(Licence Histoire 3e année)

Lieu : campus de Villeneuve-d'Ascq, 12 séances de 2 heures (1er semestre).

Contact : Jérôme Jambu (jerome.jambu@univ-lille.fr)

Université de Nantes

« Numismatique et archéologie »
(Master Archéologie, Sciences pour l'Archéologie)

Horaires : 1 séance, lundi 29 novembre 2021, 10h-17h.

Contact : Pierre-Marie Guihard (pierre-marie.guihard@unicaen.fr)

Université d'Orléans

« Initiation à la numismatique grecque »
(Licence Histoire 2e année)

« Initiation à la numismatique romaine »
(Licence Histoire 3e année)

Horaires et lieux : 2e semestre, cours hebdomadaire (les horaires et salles seront déterminées en décembre 2021).

Contact : Arnaud Suspène (arnaud.suspene@univ-orleans.fr)

Université de Toulouse

« Initiation à la recherche Antiquité : Iconographie et numismatique »
(Licence Histoire 3e année - L. Bricault et S. Péré-Noguès)

Horaires : les mardi, 14h05-16h05 (1er semestre - L. Bricault et S. Péré-Noguès).

« Épigraphie et numismatique »
(Master Mondes anciens 1er et 2e année)

Horaires : les lundi, 14h05-16h05 (1er semestre).

Contact : Sandra Péré-Noguès (sandra.pere-nogues@univ-tlse2.fr)

Université de Tours

« Numismatique du monde grec »
(Licence Histoire 3e année)

Horaires et lieux : les mercredis à partir du 10 novembre 2021 (6 séances), 15h-17h, site des Tanneurs, 3 rue des Tanneurs, Tours.

« Histoire économique du monde grec »
(Licence Histoire 2e année)

Horaire et lieux : les mercredis à partir du 19 janvier 2022, 9h15-10h15 (CM) et 10h30-12h00 (TD), site des Tanneurs, 3 rue des Tanneurs, Tours.

Contact : Pierre-Olivier Hochard (pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

TARIFS POUR 2021

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	28 €
Membres titulaires	37 €
Institutionnels et membres assimilés	37 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justicatif)	2 €
Droit de première inscription	8 €
Abonnement au *BSFN*	
Membres de la SFN	
France	28 €
Étranger	37 €
Non membres de la SFN	
France	40 €
Étranger	45 €
Vente au numéro	5 €
Changement d'adresse	1,50 €

Compte bancaire	BRED Paris Bourse
Code BIC	BRED FRPPXXX
N° IBAN	FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0525 G 84906

Société Française de Numismatique
Reconnue d'utilité publique
Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
http://www.sfnumismatique.org | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Sylvia NIETO-PELLETIER
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD
(pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER
Imprimerie Corlet

9 770037 934005